



# États financiers consolidés

**Exercice 2025**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal, (QC) H3A 0A3  
Canada  
Téléphone 514 840 2100  
Télécopieur 514 840 2187

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux actionnaires de Groupe Stingray Inc.

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Stingray Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

### ***Évaluation de la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion pour l'unité génératrice de trésorerie Radio***

#### ***Description de la question***

Nous attirons l'attention sur la note 16 des états financiers consolidés. Le goodwill de l'entité s'élève à 309 690 \$, dont une tranche de 162 285 \$ se rapporte au secteur Radio. Les licences de diffusion de l'entité s'élèvent à 273 017 \$ et se rapportent en totalité au secteur Radio.

Le goodwill et les licences de diffusion sont soumis à un test de dépréciation chaque exercice, ou plus fréquemment si des indications de dépréciation sont décelées. Dans l'estimation de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT Radio, les hypothèses importantes de l'entité utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévus, ajustés en fonction des risques, comprennent les taux de croissance des produits et des charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation.

#### ***Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit***

Nous avons déterminé que l'évaluation de la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion pour les UGT Radio constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives compte tenu de l'ampleur du goodwill et des licences de diffusion et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans la détermination de la valeur recouvrable. En outre, des jugements importants de la part de l'auditeur et des compétences et connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit en raison de la sensibilité de la détermination des valeurs recouvrables par l'entité des UGT ou groupe d'UGT Radio à des changements mineurs dans les hypothèses importantes.

### ***Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit***

Pour traiter cette question clé de l'audit, nous avons, au moyen des principales procédures qui suivent :

- comparé les flux de trésorerie futurs des UGT ou du groupe d'UGT Radio aux résultats réels historiques;
- évalué la capacité de l'entité à prévoir avec précision les flux de trésorerie futurs en comparant les résultats réels aux prévisions de flux de trésorerie historiques.

Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé à évaluer le caractère approprié des hypothèses :

- relatives au taux d'actualisation de l'entité utilisées dans la détermination des montants recouvrables estimés des UGT ou du groupe d'UGT Radio, en les comparant à des fourchettes de taux d'actualisation élaborées de manière indépendante au moyen de données de marché publiées pour des entités comparables;
- de l'entité relatives au taux de croissance des produits pour les UGT ou le groupe d'UGT Radio, en les comparant aux taux de croissance prévus figurant dans les rapports des analystes de l'entité et des entités comparables.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues :

- dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations, et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le Rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.



Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;



Page 6

- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle ce rapport de l'auditeur est délivré est Marie David.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.\**

Montréal, Canada

Le 10 juin 2025

## États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

| (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)                                                                                                        | Note   | 2025       | 2024        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------|-------------|
| <b>Produits</b>                                                                                                                                                         | 5      | 386 891 \$ | 345 428 \$  |
| Charges d'exploitation                                                                                                                                                  | 6      | 255 282    | 226 849     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations                                                                                           |        | 30 770     | 30 133      |
| Charges financières (produits financiers), montant net                                                                                                                  | 8      | 42 416     | 28 883      |
| Variation de la juste valeur des placements                                                                                                                             | 17, 29 | (54)       | 18          |
| Dépréciation du goodwill                                                                                                                                                | 16     | —          | 56 119      |
| Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges                                                                                     | 9      | 8 543      | (29)        |
| Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées                                                                                                  | 17     | 3 381      | 1 166       |
| Profit sur la sortie d'un placement                                                                                                                                     |        | (845)      | —           |
| Autres produits                                                                                                                                                         |        | (24)       | —           |
| <b>Bénéfice avant impôts</b>                                                                                                                                            |        | 47 422     | 2 289       |
| Impôts                                                                                                                                                                  | 10     | 10 982     | 16 030      |
| <b>Bénéfice net (perte nette)</b>                                                                                                                                       |        | 36 440 \$  | (13 741) \$ |
| Bénéfice net (perte nette) par action – de base                                                                                                                         | 11     | 0,53 \$    | (0,20) \$   |
| Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)                                                                                                                        | 11     | 0,53 \$    | (0,20) \$   |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base                                                                                                                                | 11     | 68 304 109 | 69 103 690  |
| Nombre moyen pondéré d'actions – dilué                                                                                                                                  | 11     | 68 871 495 | 69 103 690  |
| <b>Résultat global</b>                                                                                                                                                  |        |            |             |
| Bénéfice net (perte nette)                                                                                                                                              |        | 36 440 \$  | (13 741) \$ |
| <b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>                                                                                                                  |        |            |             |
| <i>Éléments qui seront reclassés en résultat net</i>                                                                                                                    |        |            |             |
| Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger                                                                                            |        | 7 707      | (836)       |
| <i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>                                                                                                             |        |            |             |
| Profit (perte) de réévaluation sur les obligations au titre des régimes de retraite, déduction faite d'une charge (d'un recouvrement) d'impôt de 166 \$ (81 \$ en 2024) |        | 604        | 226         |
| <b>Total des autres éléments du résultat global</b>                                                                                                                     |        | 8 311      | (610)       |
| <b>Résultat global total</b>                                                                                                                                            |        | 44 751 \$  | (14 351) \$ |

Le bénéfice net (la perte nette) est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés de la situation financière

31 mars 2025 et 2024

| (en milliers de dollars canadiens)                                         | Note | 31 mars<br>2025   | 31 mars<br>2024   |
|----------------------------------------------------------------------------|------|-------------------|-------------------|
| <b>Actifs</b>                                                              |      |                   |                   |
| <b>Actifs courants</b>                                                     |      |                   |                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                    |      | 13 984 \$         | 9 606 \$          |
| Créances clients et autres débiteurs                                       | 12   | 82 574            | 72 002            |
| Impôts à recevoir                                                          |      | 773               | 785               |
| Stocks                                                                     |      | 2 496             | 4 324             |
| Charges payées d'avance et acomptes                                        |      | 13 597            | 17 374            |
|                                                                            |      | 113 424           | 104 091           |
| <b>Actifs non courants</b>                                                 |      |                   |                   |
| Immobilisations corporelles                                                | 13   | 35 389            | 37 408            |
| Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location | 14   | 16 561            | 19 934            |
| Immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion   | 15   | 53 827            | 58 052            |
| Licences de diffusion                                                      | 16   | 273 017           | 272 996           |
| Goodwill                                                                   | 16   | 309 690           | 304 604           |
| Placements                                                                 | 17   | 5 807             | 9 658             |
| Autres actifs non courants                                                 |      | 3 599             | 3 170             |
| Actifs d'impôt différé                                                     | 10   | 5 344             | 1 653             |
| <b>Total des actifs</b>                                                    |      | <b>816 658 \$</b> | <b>811 566 \$</b> |
| <b>Passifs et capitaux propres</b>                                         |      |                   |                   |
| <b>Passifs courants</b>                                                    |      |                   |                   |
| Facilités de crédit                                                        | 19   | — \$              | 7 500 \$          |
| Créditeurs et charges à payer                                              | 18   | 84 532            | 75 177            |
| Dividende à verser                                                         | 24   | 5 108             | 5 157             |
| Produits différés                                                          |      | 6 846             | 9 693             |
| Obligations locatives courantes                                            | 21   | 3 918             | 4 200             |
| Autres passifs courants                                                    | 22   | 8 238             | 5 250             |
| Impôts à payer                                                             |      | 4 545             | 8 040             |
|                                                                            |      | 113 187           | 115 017           |
| <b>Passifs non courants</b>                                                |      |                   |                   |
| Facilités de crédit                                                        | 19   | 341 365           | 331 212           |
| Dette subordonnée                                                          | 20   | —                 | 25 579            |
| Produits différés                                                          |      | 184               | 184               |
| Obligations locatives                                                      | 21   | 14 879            | 18 206            |
| Autres passifs                                                             | 22   | 19 005            | 12 560            |
| Passifs d'impôt différé                                                    | 10   | 61 204            | 60 225            |
| <b>Total des passifs</b>                                                   |      | <b>549 824</b>    | <b>562 983</b>    |
| <b>Capitaux propres</b>                                                    |      |                   |                   |
| Capital social                                                             | 24   | 292 273           | 294 782           |
| Surplus d'apport                                                           |      | 5 672             | 6 393             |
| Déficit                                                                    |      | (42 754)          | (55 924)          |
| Cumul des autres éléments du résultat global                               |      | 11 643            | 3 332             |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                          |      | <b>266 834</b>    | <b>248 583</b>    |
| Engagements (note 27)                                                      |      |                   |                   |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>                             |      | <b>816 658 \$</b> | <b>811 566 \$</b> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Karinne Bouchard, administratrice

## États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

| (en milliers de dollars canadiens,<br>sauf les nombres d'actions)          | Capital social      |            |                     |             | Cumul des autres éléments<br>du résultat global  |                                                     | Total des<br>capitaux<br>propres |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|---------------------|-------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------|
|                                                                            | Nombre<br>d'actions | Montant    | Surplus<br>d'apport | Déficit     | Compte des<br>écarts de<br>conversion<br>cumulés | Régimes de<br>retraite à<br>prestations<br>définies |                                  |
|                                                                            |                     |            |                     |             |                                                  |                                                     |                                  |
| <b>Solde au 31 mars 2023</b>                                               | 69 319 798          | 297 903 \$ | 6 158 \$            | (21 734) \$ | 1 706 \$                                         | 2 236 \$                                            | 286 269 \$                       |
| Dividendes                                                                 | —                   | —          | —                   | (20 679)    | —                                                | —                                                   | (20 679)                         |
| Rachat et annulation d'actions<br>(note 24)                                | (557 500)           | (3 167)    | —                   | 230         | —                                                | —                                                   | (2 937)                          |
| Rémunération fondée sur<br>des actions                                     | —                   | —          | 281                 | —           | —                                                | —                                                   | 281                              |
| Régime d'achat d'actions<br>à l'intention des employés<br>(notes 24 et 26) | (4 734)             | 46         | (46)                | —           | —                                                | —                                                   | —                                |
| Perte nette                                                                | —                   | —          | —                   | (13 741)    | —                                                | —                                                   | (13 741)                         |
| Autres éléments du<br>résultat global                                      | —                   | —          | —                   | —           | (836)                                            | 226                                                 | (610)                            |
| <b>Solde au 31 mars 2024</b>                                               | 68 757 564          | 294 782    | 6 393               | (55 924)    | 870                                              | 2 462                                               | 248 583                          |
| Émission d'actions à l'exercice<br>d'options sur actions                   | 538 354             | 3 875      | (940)               | —           | —                                                | —                                                   | 2 935                            |
| Dividendes                                                                 | —                   | —          | —                   | (20 439)    | —                                                | —                                                   | (20 439)                         |
| Rachat et annulation d'actions<br>(note 24)                                | (1 194 349)         | (6 315)    | —                   | (2 831)     | —                                                | —                                                   | (9 146)                          |
| Rémunération fondée sur<br>des actions                                     | —                   | —          | 150                 | —           | —                                                | —                                                   | 150                              |
| Régime d'achat d'actions<br>à l'intention des employés<br>(notes 24 et 26) | (8 846)             | (69)       | 69                  | —           | —                                                | —                                                   | —                                |
| Bénéfice net                                                               | —                   | —          | —                   | 36 440      | —                                                | —                                                   | 36 440                           |
| Autres éléments du<br>résultat global                                      | —                   | —          | —                   | —           | 7 707                                            | 604                                                 | 8 311                            |
| <b>Solde au 31 mars 2025</b>                                               | 68 092 723          | 292 273    | 5 672               | (42 754)    | 8 577                                            | 3 066                                               | 266 834                          |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

| (en milliers de dollars canadiens)                                                                              | Note  | 2025      | 2024        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------|-------------|
| <b>Activités d'exploitation</b>                                                                                 |       |           |             |
| Bénéfice net (perte nette)                                                                                      |       | 36 440 \$ | (13 741) \$ |
| Ajustements visant ce qui suit :                                                                                |       |           |             |
| Dépréciation du goodwill                                                                                        | 16    | —         | 56 119      |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations                                   |       | 30 750    | 30 133      |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles                                                               |       | 233       | 16          |
| Profit sur la sortie de contrats de location                                                                    |       | (213)     | —           |
| Profit sur la sortie d'un placement                                                                             |       | (845)     | —           |
| Rémunération fondée sur des actions et charges liées aux UAP et UAD                                             |       | 10 590    | 7 276       |
| Charges d'intérêts et commissions d'attente                                                                     | 8     | 22 645    | 26 406      |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés                                                 | 8     | 9 415     | (1 136)     |
| Variation de la juste valeur des placements                                                                     | 17    | (54)      | 18          |
| Quote-part des résultats des coentreprises                                                                      | 17    | (22)      | 14          |
| Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées                                          | 17    | 3 381     | 1 166       |
| Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle                                                  | 8     | 1 201     | 597         |
| Désactualisation des autres passifs                                                                             | 8     | 832       | 1 157       |
| Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives                                                           | 8, 21 | 1 247     | 1 453       |
| Charge d'impôt                                                                                                  |       | 10 982    | 16 030      |
| Impôts payés                                                                                                    |       | (14 879)  | (999)       |
|                                                                                                                 |       | 111 703   | 124 509     |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation                                              | 25    | (6 663)   | (5 983)     |
|                                                                                                                 |       | 105 040   | 118 526     |
| <b>Activités de financement</b>                                                                                 |       |           |             |
| Augmentation (diminution) des facilités de crédit                                                               |       | 2 870     | (22 287)    |
| Remboursement sur la dette subordonnée                                                                          |       | (25 600)  | —           |
| Versement de dividendes                                                                                         | 24    | (20 488)  | (20 721)    |
| Rachat et annulation d'actions                                                                                  | 24    | (9 146)   | (2 937)     |
| Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés                               |       | (326)     | (295)       |
| Intérêts payés                                                                                                  |       | (23 781)  | (25 927)    |
| Frais de financement différés                                                                                   |       | (593)     | (350)       |
| Produit de l'exercice d'options sur actions                                                                     | 24    | 2 935     | —           |
| Remboursement d'obligations locatives                                                                           | 21    | (4 295)   | (4 351)     |
| Remboursement d'autres passifs                                                                                  |       | (4 786)   | (30 562)    |
| Dénouement de swaps de taux d'intérêt                                                                           | 29    | (148)     | (295)       |
|                                                                                                                 |       | (83 358)  | (107 725)   |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                                               |       |           |             |
| Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise                                            | 3     | (2 489)   | —           |
| Acquisition de placements                                                                                       | 17    | (21)      | (169)       |
| Ajout aux placements dans des coentreprises                                                                     | 17    | (1 914)   | (1 874)     |
| Sortie de placements dans des coentreprises                                                                     | 17    | 1 888     | —           |
| Acquisition de placements dans des entreprises associées                                                        | 17    | —         | (1 370)     |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                                                       |       | (7 194)   | (7 812)     |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne |       | (2 680)   | (1 231)     |
| Entrée d'immobilisations incorporelles développées en interne                                                   |       | (5 184)   | (5 001)     |
| Produit de la sortie d'immobilisations corporelles                                                              |       | 198       | 819         |
|                                                                                                                 |       | (17 396)  | (16 638)    |
| Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie                                          |       | 92        | (10)        |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, montant net                        |       | 4 378     | (5 847)     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice                                             |       | 9 606     | 15 453      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice                                              |       | 13 984 \$ | 9 606 \$    |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Groupe Stingray Inc. (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de grande qualité sur plusieurs plateformes, y compris des stations de radio, des chaînes télé sur demande et des chaînes de télé numérique, par satellite ou par protocole Internet, ainsi que sur le Web, les appareils mobiles et les consoles de jeu. Une tranche des produits de la société découle de la vente de temps d'antenne publicitaire, laquelle fait l'objet des fluctuations saisonnières du secteur de la radio au Canada. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés, et ceux du deuxième et du quatrième trimestre, les plus faibles au cours d'un exercice.

### 2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FAITS SAILLANTS

Les événements et les transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la société a vendu 130 028 unités de sa participation de commanditaire dans Business Avionic Limited Partnership (« BALP ») à Mavrik, ce qui représente 33 % de sa participation totale, pour une contrepartie de 1 888 \$.
- Le 23 décembre 2024, la société a réalisé l'acquisition de Loupe, Inc., une entreprise qui exploite un service de diffusion en continu d'art visuel pour téléviseurs intelligents et affichage numérique, pour une contrepartie totale de 1 558 \$ US (2 240 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles (note 15), d'un goodwill (note 16), d'une contrepartie conditionnelle (note 22) et d'un solde à payer sur l'acquisition (note 22).
- Le 5 décembre 2024, la société a mené à bien l'augmentation et la prolongation de sa facilité de crédit, consistant en une facilité de crédit renouvelable de 500 000 \$, ce qui lui permet de disposer de liquidités supplémentaires de 80 000 \$. La date d'échéance a été reportée d'un an, soit jusqu'au 5 décembre 2028. De plus, l'emprunt à terme et la dette subordonnée ont été remboursés pour un montant total de 70 600 \$.
- Le 25 septembre 2024, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter un maximum de 3 542 716 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 13 septembre 2024. Se reporter à la note 24 pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la société a acquis la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de The Coda Collection, une plateforme de diffusion en continu à thématique musicale qui offre des concerts, des documentaires et des séries, pour une contrepartie totale de 2 106 \$ US (2 847 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles (note 15), d'un goodwill (note 16) et d'une contrepartie conditionnelle (note 22).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

#### EXERCICE 2025

##### *Loupe Art*

Le 23 décembre 2024, la société a réalisé l'acquisition de Loupe, Inc., une entreprise qui exploite un service de diffusion en continu d'art visuel pour téléviseurs intelligents et affichage numérique, pour une contrepartie totale de 1 558 \$ US (2 240 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 95 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 47 \$ US (68 \$), ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 1 637 \$ US (2 353 \$) au cours des trois prochaines années, période qui prendra fin en décembre 2027, et établi en fonction des cibles de produits mensuels récurrents. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits et le bénéfice net se rapportant à cette entreprise acquise n'auraient pas été significatifs.

|                                                 | Chiffres provisoires |
|-------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Actifs acquis</b>                            |                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie         | 303                  |
| Créances clients et autres débiteurs            | 68                   |
| Autres actifs courants                          | 335                  |
| Immobilisations incorporelles                   | 2 526                |
| Goodwill                                        | 95                   |
|                                                 | 3 327                |
| <b>Passifs repris</b>                           |                      |
| Créditeurs et charges à payer                   | 593                  |
| Produits différés                               | 349                  |
| Passifs d'impôt différé                         | 145                  |
|                                                 | 1 087                |
| <b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>     | 2 240 \$             |
| <b>Contrepartie donnée</b>                      |                      |
| Trésorerie                                      | 908                  |
| Solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise | 589                  |
| Contrepartie conditionnelle                     | 743                  |
|                                                 | 2 240 \$             |

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### *The Coda Collection*

Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la société a acquis la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de The Coda Collection, une plateforme de diffusion en continu à thématique musicale qui offre des concerts, des documentaires et des séries, pour une contrepartie totale de 2 106 \$ US (2 847 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 510 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

Aux termes de l'accord d'achat d'actif, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 7 500 \$ US (10 141 \$) au cours des quatre prochaines années, période qui prendra fin en septembre 2028, et établi en fonction des cibles de produits. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits et le bénéfice net se rapportant à cette entreprise acquise n'auraient pas été significatifs.

|                                             | Chiffres provisoires |
|---------------------------------------------|----------------------|
| <b>Actifs acquis</b>                        |                      |
| Immobilisations incorporelles               | 2 337                |
| Goodwill                                    | 510                  |
|                                             | 2 847                |
| <b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b> | 2 847 \$             |
| <b>Contrepartie donnée</b>                  |                      |
| Trésorerie                                  | 1 885                |
| Contrepartie conditionnelle                 | 962                  |
|                                             | 2 847 \$             |

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

## 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

### SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés en deux secteurs : Diffusion et musique pour entreprises et Radio. Les secteurs d'exploitation reflètent la manière dont la société gère ses activités, ses ressources et ses actifs ainsi que la manière dont elle évalue sa performance. Les résultats financiers des deux secteurs d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et de l'évaluation de leur performance selon le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (ci-après, le « BAIIA ajusté »), et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles. Le BAIIA ajusté exclut du bénéfice avant impôts les charges suivantes : la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, le montant net des charges financières (des produits financiers), la variation de la juste valeur des placements, la dépréciation du goodwill et les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Aucun produit intersectoriel n'a été comptabilisé pour les périodes.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d’affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

Le secteur Radio exploite plusieurs stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité.

Le secteur Siège social et éliminations est un secteur qui n’exerce pas d’activités d’exploitation et qui comprend les fonctions du siège social et les fonctions administratives qui fournissent du soutien et assurent la gouvernance des autres secteurs d’exploitation de la société.

Les tableaux qui suivent présentent des données financières par secteur pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

| Exercices                                                                                                                            | Diffusion et musique<br>pour entreprises |            | Radio      |            | Siège social et<br>éliminations |            | Chiffres<br>consolidés |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------|------------|------------|---------------------------------|------------|------------------------|-------------|
|                                                                                                                                      | 2025                                     | 2024       | 2025       | 2024       | 2025                            | 2024       | 2025                   | 2024        |
| Produits                                                                                                                             | 254 543 \$                               | 216 059 \$ | 132 348 \$ | 129 369 \$ | — \$                            | — \$       | 386 891 \$             | 345 428 \$  |
| Charges d’exploitation<br>(à l’exclusion de la<br>rémunération fondée sur<br>des actions et des charges<br>liées aux UAP et aux UAD) | 146 902                                  | 125 567    | 90 264     | 87 916     | 7 526                           | 6 090      | 244 692                | 219 573     |
| BALIA ajusté                                                                                                                         | 107 641 \$                               | 90 492 \$  | 42 084 \$  | 41 453 \$  | (7 526) \$                      | (6 090) \$ | 142 199 \$             | 125 855 \$  |
| Rémunération fondée<br>sur des actions                                                                                               | —                                        | —          | —          | —          | 409                             | 435        | 409                    | 435         |
| Charges liées aux UAP<br>et UAD                                                                                                      | —                                        | —          | —          | —          | 10 181                          | 6 841      | 10 181                 | 6 841       |
| Amortissements des<br>immobilisations corporelles<br>et incorporelles et radiations                                                  | 23 932                                   | 23 673     | 6 838      | 6 460      | —                               | —          | 30 770                 | 30 133      |
| Charges financières (produits<br>financiers), montant net                                                                            | —                                        | —          | —          | —          | 42 416                          | 28 883     | 42 416                 | 28 883      |
| Variation de la juste valeur<br>des placements                                                                                       | (54)                                     | 18         | —          | —          | —                               | —          | (54)                   | 18          |
| Dépréciation du goodwill                                                                                                             | —                                        | —          | —          | 56 119     | —                               | —          | —                      | 56 119      |
| Coûts d’acquisition, frais<br>juridiques, charges de<br>restructuration et autres<br>charges                                         | 7 562                                    | (610)      | 981        | 581        | —                               | —          | 8 543                  | (29)        |
| Quote-part des résultats<br>des placements dans des<br>entreprises associées                                                         | 3 381                                    | 1 166      | —          | —          | —                               | —          | 3 381                  | 1 166       |
| Profit sur la sortie<br>d’un placement                                                                                               | (845)                                    | —          | —          | —          | —                               | —          | (845)                  | —           |
| Autres produits                                                                                                                      | (24)                                     | —          | —          | —          | —                               | —          | (24)                   | —           |
| Bénéfice (perte) avant impôts                                                                                                        | 48 061                                   | 55 005     | 17 477     | (39 350)   | (18 116)                        | (13 366)   | 47 422                 | 2 289       |
| Impôts                                                                                                                               | 6 762                                    | 12 094     | 4 220      | 3 936      | —                               | —          | 10 982                 | 16 030      |
| Bénéfice net (perte nette)                                                                                                           |                                          |            |            |            |                                 |            | 36 440 \$              | (13 741) \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                                 | Diffusion et musique<br>pour entreprises |                 | Radio           |                 | Siège social et<br>éliminations |                 | Chiffres<br>consolidés |                 |
|---------------------------------|------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
|                                 | 31 mars<br>2025                          | 31 mars<br>2024 | 31 mars<br>2025 | 31 mars<br>2024 | 31 mars<br>2025                 | 31 mars<br>2024 | 31 mars<br>2025        | 31 mars<br>2024 |
| Total des actifs                | 274 941 \$                               | 262 154 \$      | 541 717 \$      | 549 412 \$      | — \$                            | — \$            | 816 658 \$             | 811 566 \$      |
| Total des passifs <sup>1)</sup> | 88 133 \$                                | 82 841 \$       | 101 104 \$      | 107 267 \$      | 360 587 \$                      | 372 875 \$      | 549 824 \$             | 562 983 \$      |

<sup>1)</sup> Le total des passifs inclut les passifs opérationnels, les facilités de crédit et la dette subordonnée.

|                                                                                         | Diffusion et musique<br>pour entreprises |          | Radio    |          | Chiffres<br>consolidés |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------|----------|----------|------------------------|----------|
| Exercices                                                                               | 2025                                     | 2024     | 2025     | 2024     | 2025                   | 2024     |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                               | 3 657 \$                                 | 3 575 \$ | 3 749 \$ | 3 332 \$ | 7 406 \$               | 6 907 \$ |
| Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation<br>à l'égard des contrats de location | 1 823 \$                                 | 480 \$   | 135 \$   | 710 \$   | 1 958 \$               | 1 190 \$ |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles                                             | 13 808 \$                                | 6 429 \$ | — \$     | — \$     | 13 808 \$              | 6 429 \$ |
| Acquisition de licences de diffusion                                                    | — \$                                     | — \$     | 21 \$    | — \$     | 21 \$                  | — \$     |
| Goodwill comptabilisé à l'acquisition<br>d'entreprises                                  | 605 \$                                   | — \$     | — \$     | — \$     | 605 \$                 | — \$     |

L'acquisition d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location, d'immobilisations incorporelles, de licences de diffusion et de goodwill comprend les actifs acquis par voie d'acquisitions d'entreprises, qu'ils aient été payés ou non, et aucun n'est lié au secteur Siège social.

Aux 31 mars 2025 et 2024, une proportion d'environ 74 % des actifs non courants de la société sont situés au Canada.

## 5. PRODUITS

### VENTILATION DES PRODUITS

Le tableau suivant présente une ventilation des produits par secteur à présenter, plus précisément par région et par produit offert :

|                                        | Secteurs à présenter <sup>3)</sup>       |            |            |            |                    |            |
|----------------------------------------|------------------------------------------|------------|------------|------------|--------------------|------------|
|                                        | Diffusion et musique<br>pour entreprises |            | Radio      |            | Total des produits |            |
| Exercices                              | 2025                                     | 2024       | 2025       | 2024       | 2025               | 2024       |
| <b>Par région</b>                      |                                          |            |            |            |                    |            |
| Canada                                 | 66 585 \$                                | 62 924 \$  | 132 348 \$ | 129 369 \$ | 198 933 \$         | 192 293 \$ |
| États-Unis                             | 141 170                                  | 103 973    | —          | —          | 141 170            | 103 973    |
| Autres pays                            | 46 788                                   | 49 162     | —          | —          | 46 788             | 49 162     |
|                                        | 254 543                                  | 216 059    | 132 348    | 129 369    | 386 891            | 345 428    |
| <b>Par produit</b>                     |                                          |            |            |            |                    |            |
| Publicité <sup>1)</sup>                | 86 516                                   | 58 784     | 132 348    | 129 369    | 218 864            | 188 153    |
| Abonnements <sup>2)</sup>              | 139 686                                  | 137 549    | —          | —          | 139 686            | 137 549    |
| Matériel et main-d'œuvre <sup>1)</sup> | 28 341                                   | 19 726     | —          | —          | 28 341             | 19 726     |
|                                        | 254 543 \$                               | 216 059 \$ | 132 348 \$ | 129 369 \$ | 386 891 \$         | 345 428 \$ |

<sup>1)</sup> Comptabilisé généralement à un moment précis.

<sup>2)</sup> Comptabilisé généralement au fil du temps.

<sup>3)</sup> Aucun produit n'a été comptabilisé pour le secteur Siège social.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### OBLIGATIONS DE PRESTATION PARTIELLEMENT REMPLIES

Le tableau qui suit présente les produits devant être comptabilisés au cours des trois prochaines années et par la suite pour ce qui est des obligations de prestation non remplies ou partiellement remplies au 31 mars 2025. Le tableau exclut i) les contrats dont la durée est d'un an ou moins et ii) la considération variable, telle que les revenus basés sur un nombre d'abonnés ou de lieux, mais uniquement pour ceux qui varieront probablement de manière significative au cours de la durée des contrats.

|                          | 2026      | 2027   | 2028  | Par la suite | Total     |
|--------------------------|-----------|--------|-------|--------------|-----------|
| Matériel et main-d'œuvre | 5 395 \$  | —      | —     | —            | 5 395 \$  |
| Abonnements              | 25 921    | 17 045 | 8 054 | 6 844        | 57 864    |
|                          | 31 316 \$ | 17 045 | 8 054 | 6 844        | 63 259 \$ |

## 6. CHARGES D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2025, la société a également reçu des crédits d'impôt pour ses activités de recherche et de développement et pour les titres multimédias, qui se sont élevés à 1 634 \$ (1 643 \$ en 2024) et ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation pour un montant de 1 012 \$ (1 113 \$ en 2024) et en réduction des immobilisations incorporelles pour un montant de 622 \$ (530 \$ en 2024).

## 7. AUTRES INFORMATIONS

Le tableau suivant présente les charges selon leur nature :

|                                                         | 2025      | 2024      |
|---------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Salaires et autres avantages du personnel à court terme | 89 260 \$ | 88 694 \$ |
| Coûts liés au matériel                                  | 10 966 \$ | 10 829 \$ |
| Rémunération fondée sur des actions                     | 409 \$    | 435 \$    |
| Charges liées aux UAP et aux UAD                        | 10 181 \$ | 6 841 \$  |

## 8. CHARGES FINANCIÈRES (PRODUITS FINANCIERS), MONTANT NET

|                                                                 | 2025      | 2024      |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Charges d'intérêts et commissions d'attente                     | 22 645 \$ | 26 406 \$ |
| Pertes (profits) non réalisés sur les instruments dérivés       | 9 267     | (1 431)   |
| Pertes réalisées sur les instruments dérivés                    | 148       | 295       |
| Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle  | 1 201     | 597       |
| Désactualisation des autres passifs                             | 832       | 1 157     |
| Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 21) | 1 247     | 1 453     |
| Perte de change                                                 | 7 076     | 406       |
|                                                                 | 42 416 \$ | 28 883 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 9. COÛTS D'ACQUISITION, FRAIS JURIDIQUES, CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

|                                                           | 2025     | 2024    |
|-----------------------------------------------------------|----------|---------|
| Coûts d'acquisition                                       | 3 170 \$ | (7) \$  |
| Frais juridiques                                          | 4 083    | (3 227) |
| Charges de restructuration et autres charges <sup>1</sup> | 1 290    | 3 205   |
|                                                           | 8 543 \$ | (29) \$ |

Au cours de l'exercice 2024, la société a résolu un différend relatif à une marque de commerce, ce qui a donné lieu à un profit sur règlement non récurrent de 3 125 \$ US (4 156 \$), qui a été encaissé et porté en réduction des frais juridiques.

### 10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

|                                                       | 2025      | 2024      |
|-------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Impôt exigible</b>                                 |           |           |
| Exercice à l'étude                                    | 13 346 \$ | 12 612 \$ |
| Ajustement lié à des exercices précédents             | 668       | (984)     |
|                                                       | 14 014    | 11 628    |
| <b>Impôt différé</b>                                  |           |           |
| Naissance et renversement des différences temporaires | (658)     | 3 965     |
| Changement des taux d'impôt pratiquement en vigueur   | (6)       | 94        |
| Ajustement lié à des exercices précédents             | (2 368)   | 343       |
|                                                       | (3 032)   | 4 402     |
| Total de la charge d'impôt                            | 10 982 \$ | 16 030 \$ |

Le tableau suivant fait le rapprochement des impôts sur le résultat calculés au taux prévu par la loi au Canada de 26,5 % (26,5 % en 2024) et du total de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 mars :

|                                                                                         | 2025      | 2024      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Bénéfice avant impôts                                                                   | 47 422 \$ | 2 289 \$  |
| Impôts au taux combiné prévu par la loi au Canada                                       | 12 567    | 607       |
| (Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :                                    |           |           |
| Incidence des écarts de taux de change                                                  | (260)     | (367)     |
| Impôt sur la dépréciation du goodwill non déductible                                    | —         | 14 871    |
| Impôts sur les charges non déductibles et produits non imposables                       | 730       | 999       |
| Variation des pertes fiscales comptabilisées et des différences temporelles déductibles | 88        | 683       |
| Changement des taux d'impôt pratiquement en vigueur                                     | (6)       | 94        |
| Ajustement lié à des exercices précédents                                               | (1 700)   | (641)     |
| Autre                                                                                   | (437)     | (216)     |
| Total de la charge d'impôt                                                              | 10 982 \$ | 16 030 \$ |

<sup>1</sup> À compter du trimestre clos le 30 juin 2024, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées est présentée séparément dans les états consolidés du résultat global au lieu d'être prise en compte dans les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et autres charges. Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour refléter ce changement de présentation.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ESTIMATION

Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et les montants définitifs pourraient, par conséquent, se révéler différents des montants comptabilisés.

Aux 31 mars 2025 et 2024, la société avait des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir de 1 812 \$ et de 1 663 \$, respectivement, des gouvernements provinciaux et fédéral, se rapportant aux dépenses admissibles en vertu des lois fiscales applicables. Ces crédits étaient comptabilisés en réduction de l'impôt à payer. Les montants sont assujettis à une vérification fiscale et les montants définitifs reçus pourraient être différents de ceux qui ont été comptabilisés.

### ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

Le tableau suivant présente l'incidence fiscale des principales composantes des différences temporaires donnant lieu à des actifs et passifs d'impôt différé :

|                                                                                                                                          | 2025     |           | 2024     |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                                                                                                          | Actifs   | Passifs   | Actifs   | Passifs   |
| Immobilisations corporelles                                                                                                              | 1 789 \$ | 4 402 \$  | 1 792 \$ | 4 805 \$  |
| Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion                                                                         | 2 578    | 67 610    | 1 209    | 65 381    |
| Coûts de financement                                                                                                                     | —        | 4         | 48       | —         |
| Pertes fiscales et dépenses au titre des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) reportées en avant | 4 079    | —         | 2 416    | —         |
| Intérêts refusés reportés en avant                                                                                                       | 1 592    | —         | —        | —         |
| Placements                                                                                                                               | —        | 959       | —        | 889       |
| Avantages tangibles exigés par le CRTC                                                                                                   | 1 064    | —         | 2 152    | —         |
| Charges liées aux UAP et aux UAD                                                                                                         | 6 144    | —         | 4 602    | —         |
| Solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise                                                                                          | 266      | —         | —        | —         |
| Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location                                                                | —        | 4 408     | —        | 5 298     |
| Obligations locatives                                                                                                                    | 5 000    | —         | 5 626    | —         |
| Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite                                                                  | 306      | —         | 662      | —         |
| Autre                                                                                                                                    | —        | 1 295     | —        | 706       |
| Actifs et passifs d'impôt différé                                                                                                        | 22 818   | 78 678    | 18 507   | 77 079    |
| Compensation des actifs et des passifs                                                                                                   | (17 474) | (17 474)  | (16 854) | (16 854)  |
| Actifs et passifs d'impôt différé, montant net                                                                                           | 5 344 \$ | 61 204 \$ | 1 653 \$ | 60 225 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2025 :

|                                                                               | <b>Solde au<br/>31 mars<br/>2024</b> | Montant<br>comptabilisé<br>dans le<br>bénéfice net | Montant<br>comptabilisé<br>dans les autres<br>éléments du<br>résultat global | Variation<br>attribuable<br>au change | Acquisitions<br>d'entreprises | <b>Solde au<br/>31 mars<br/>2025</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| Immobilisations corporelles                                                   | (3 013) \$                           | 400 \$                                             | — \$                                                                         | — \$                                  | — \$                          | (2 613) \$                           |
| Immobilisations incorporelles,<br>goodwill et licences de diffusion           | (64 172)                             | 74                                                 | —                                                                            | (11)                                  | (923)                         | (65 032)                             |
| Coûts de financement                                                          | 48                                   | (52)                                               | —                                                                            | —                                     | —                             | (4)                                  |
| Pertes fiscales et RS&DE<br>reportées en avant                                | 2 416                                | 1 151                                              | —                                                                            | 1                                     | 511                           | 4 079                                |
| Intérêts refusés reportés en avant                                            | —                                    | 1 592                                              | —                                                                            | —                                     | —                             | 1 592                                |
| Placements                                                                    | (889)                                | (70)                                               | —                                                                            | —                                     | —                             | (959)                                |
| Avantages tangibles exigés par<br>le CRTC                                     | 2 152                                | (1 088)                                            | —                                                                            | —                                     | —                             | 1 064                                |
| Solde à payer sur l'acquisition<br>de l'entreprise                            | 1 152                                | —                                                  | —                                                                            | —                                     | 266                           | 1 418                                |
| Charges liées aux UAP<br>et aux UAD                                           | 3 450                                | 1 541                                              | —                                                                            | 1                                     | —                             | 4 992                                |
| Actifs au titre de droits d'utilisation<br>à l'égard de contrats de location  | (5 298)                              | 890                                                | —                                                                            | —                                     | —                             | (4 408)                              |
| Obligations locatives                                                         | 5 626                                | (627)                                              | —                                                                            | 1                                     | —                             | 5 000                                |
| Obligation au titre des prestations<br>constituées des régimes<br>de retraite | 662                                  | (190)                                              | (166)                                                                        | —                                     | —                             | 306                                  |
| Autre                                                                         | (706)                                | (589)                                              | —                                                                            | —                                     | —                             | (1 295)                              |
|                                                                               | <b>(58 572) \$</b>                   | <b>3 032 \$</b>                                    | <b>(166) \$</b>                                                              | <b>(8) \$</b>                         | <b>(146) \$</b>               | <b>(55 860) \$</b>                   |

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2024 :

|                                                                               | <b>Solde au<br/>31 mars<br/>2023</b> | Montant<br>comptabilisé<br>dans le<br>bénéfice net | Montant<br>comptabilisé<br>dans les autres<br>éléments du<br>résultat global | Variation<br>attribuable<br>au change | <b>Solde au<br/>31 mars<br/>2024</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Immobilisations corporelles                                                   | (2 002) \$                           | (993) \$                                           | — \$                                                                         | (18) \$                               | (3 013) \$                           |
| Immobilisations incorporelles,<br>goodwill et licences de diffusion           | (64 021)                             | (118)                                              | —                                                                            | (33)                                  | (64 172)                             |
| Coûts de financement                                                          | 46                                   | 2                                                  | —                                                                            | —                                     | 48                                   |
| Pertes fiscales et RS&DE<br>reportées en avant                                | 3 431                                | (1 109)                                            | —                                                                            | 94                                    | 2 416                                |
| Placements                                                                    | (444)                                | (445)                                              | —                                                                            | —                                     | (889)                                |
| Avantages tangibles exigés par<br>le CRTC                                     | 3 907                                | (1 755)                                            | —                                                                            | —                                     | 2 152                                |
| Solde à payer sur l'acquisition<br>de l'entreprise                            | (25)                                 | 1 178                                              | —                                                                            | (1)                                   | 1 152                                |
| Charges liées aux UAP<br>et aux UAD                                           | 3 425                                | 25                                                 | —                                                                            | —                                     | 3 450                                |
| Actifs au titre de droits d'utilisation<br>à l'égard de contrats de location  | (6 217)                              | 920                                                | —                                                                            | (1)                                   | (5 298)                              |
| Obligations locatives                                                         | 6 837                                | (1 211)                                            | —                                                                            | —                                     | 5 626                                |
| Obligation au titre des prestations<br>constituées des régimes<br>de retraite | 982                                  | (274)                                              | (81)                                                                         | 35                                    | 662                                  |
| Autre                                                                         | (78)                                 | (622)                                              | —                                                                            | (6)                                   | (706)                                |
|                                                                               | <b>(54 159) \$</b>                   | <b>(4 402) \$</b>                                  | <b>(81) \$</b>                                                               | <b>70 \$</b>                          | <b>(58 572) \$</b>                   |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La société dispose de pertes d'exploitation fiscales reportées en avant de 22 876 \$ (15 023 \$ en 2024) qui pourront servir à réduire son bénéfice imposable futur. Un avantage fiscal lié à une tranche de 14 010 \$ (7 679 \$ en 2024) de ces pertes fiscales reportées en avant n'a pas été comptabilisé. Les actifs d'impôt différé se rapportant à ces éléments n'ont pas été comptabilisés puisqu'il n'est pas probable que la société dispose d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal.

Le tableau suivant présente, aux 31 mars 2025 et 2024, les montants et les dates d'expiration des pertes fiscales reportées en avant :

|                    | 2025                 |            |          |          |          |         |             |
|--------------------|----------------------|------------|----------|----------|----------|---------|-------------|
|                    | Canada <sup>1)</sup> | États-Unis | Pays-Bas | Belgique | Suisse   | Mexique | Royaume-Uni |
| 2028               | — \$                 | — \$       | — \$     | — \$     | 920 \$   | — \$    | — \$        |
| 2032               | —                    | —          | —        | —        | 374      | —       | —           |
| 2033               | —                    | —          | —        | —        | 196      | —       | —           |
| 2037               | 167                  | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2038               | 2 522                | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2039               | 38                   | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2040               | 856                  | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2041               | 824                  | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2042               | 17                   | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2043               | 732                  | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2044               | 314                  | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| 2045               | 770                  | —          | —        | —        | —        | —       | —           |
| Durée indéterminée | —                    | 7 827      | 882      | 4 248    | —        | 665     | 1 524       |
|                    | 6 240 \$             | 7 827 \$   | 882 \$   | 4 248 \$ | 1 490 \$ | 665 \$  | 1 524 \$    |

<sup>1)</sup> Représente des pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt fédéral; les pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt provincial pourraient être différentes.

### PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La société n'a pas comptabilisé de passif d'impôt différé sur les résultats non distribués de ses filiales pour l'exercice considéré ni pour les exercices antérieurs étant donné que, pour le moment, elle ne prévoit pas que ces résultats non distribués se résorberont et deviendront imposables dans un avenir prévisible. Un passif d'impôt différé sera comptabilisé lorsque la société prévoira récupérer ces résultats non distribués par un moyen fiscal, comme la vente d'un placement ou l'encaissement de dividendes.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

|                                                                                                                                                                 | 2025       | 2024        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|
| Bénéfice net (perte nette)                                                                                                                                      | 36 440 \$  | (13 741) \$ |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple          | 68 304 109 | 69 103 690  |
| Effet dilutif des options sur actions                                                                                                                           | 567 386    | —           |
| Nombre moyen pondéré, après dilution, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple | 68 871 495 | 69 103 690  |
| Bénéfice net (perte nette) par action – de base                                                                                                                 | 0,53 \$    | (0,20) \$   |
| Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)                                                                                                                | 0,53 \$    | (0,20) \$   |

Au 31 mars 2024, 211 193 options sur actions étaient exclues du nombre moyen pondéré dilué d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple étant donné que leur effet aurait été antidilutif.

### 12. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

|                           | 2025      | 2024      |
|---------------------------|-----------|-----------|
| Créances clients          | 73 273 \$ | 63 676 \$ |
| Autres débiteurs          | 5 123     | 3 050     |
| Taxes de vente à recevoir | 4 178     | 5 276     |
|                           | 82 574 \$ | 72 002 \$ |

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcées contre cette défense. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés étaient conformes aux attentes des opposants. En guise de règlement, la société a recouvré de la SOCAN la totalité du remboursement prévu. La société continue de travailler en collaboration avec les autres opposants en vue de percevoir de Ré:Sonne le remboursement dû aux opposants aux termes du jugement de la Commission du droit d'auteur.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                  | Terrains,<br>bâtiments et<br>améliorations<br>locatives | Infrastructure<br>de<br>radiodiffusion | Mobilier,<br>agencements<br>et matériel | Matériel<br>informatique | Autres   | Total     |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|----------|-----------|
| <b>Coût</b>                      |                                                         |                                        |                                         |                          |          |           |
| Solde au 31 mars 2023            | 16 035 \$                                               | 23 238 \$                              | 30 636 \$                               | 21 620 \$                | 3 104 \$ | 94 633 \$ |
| Entrées                          | 377                                                     | 3 031                                  | 3 095                                   | 1 309                    | —        | 7 812     |
| Profit sur les sorties           | (821)                                                   | —                                      | —                                       | —                        | (84)     | (905)     |
| Cessions et radiations           | (255)                                                   | (106)                                  | (2 997)                                 | (9 511)                  | (99)     | (12 968)  |
| Écarts de change                 | (1)                                                     | —                                      | 585                                     | 171                      | —        | 755       |
| Solde au 31 mars 2024            | 15 335                                                  | 26 163                                 | 31 319                                  | 13 589                   | 2 921    | 89 327    |
| Entrées                          | 177                                                     | 1 409                                  | 3 104                                   | 1 621                    | 1 095    | 7 406     |
| Profit sur les sorties           | (205)                                                   | (7)                                    | (3)                                     | —                        | —        | (215)     |
| Cessions et radiations           | (593)                                                   | (219)                                  | (1 894)                                 | (255)                    | (64)     | (3 025)   |
| Écarts de change                 | —                                                       | —                                      | (1 040)                                 | (322)                    | —        | (1 362)   |
| Solde au 31 mars 2025            | 14 714 \$                                               | 27 346 \$                              | 31 486 \$                               | 14 633 \$                | 3 952 \$ | 92 131 \$ |
| <b>Cumul de l'amortissement</b>  |                                                         |                                        |                                         |                          |          |           |
| Solde au 31 mars 2023            | 7 074 \$                                                | 9 625 \$                               | 21 002 \$                               | 17 026 \$                | 1 114 \$ | 55 841 \$ |
| Amortissement pour<br>l'exercice | 490                                                     | 2 228                                  | 3 509                                   | 2 237                    | 342      | 8 806     |
| Cessions et radiations           | (1 077)                                                 | (63)                                   | (2 744)                                 | (9 400)                  | (99)     | (13 383)  |
| Écarts de change                 | —                                                       | —                                      | 549                                     | 106                      | —        | 655       |
| Solde au 31 mars 2024            | 6 487                                                   | 11 790                                 | 22 316                                  | 9 969                    | 1 357    | 51 919    |
| Amortissement pour<br>l'exercice | 482                                                     | 2 562                                  | 2 881                                   | 1 813                    | 149      | 7 887     |
| Cessions et radiations           | (388)                                                   | (212)                                  | (1 032)                                 | (194)                    | (64)     | (1 890)   |
| Écarts de change                 | —                                                       | —                                      | (912)                                   | (262)                    | —        | (1 174)   |
| Solde au 31 mars 2025            | 6 581 \$                                                | 14 140 \$                              | 23 253 \$                               | 11 326 \$                | 1 442 \$ | 56 742 \$ |
| <b>Valeur comptable nette</b>    |                                                         |                                        |                                         |                          |          |           |
| 31 mars 2024                     | 8 848 \$                                                | 14 373 \$                              | 9 003 \$                                | 3 620 \$                 | 1 564 \$ | 37 408 \$ |
| 31 mars 2025                     | 8 133 \$                                                | 13 206 \$                              | 8 233 \$                                | 3 307 \$                 | 2 510 \$ | 35 389 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 14. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION

|                                                   | Terrains et<br>bâtiments | Véhicules | Total     |
|---------------------------------------------------|--------------------------|-----------|-----------|
| <b>Coût</b>                                       |                          |           |           |
| Solde au 31 mars 2023                             | 40 367 \$                | 1 285 \$  | 41 652 \$ |
| Entrées                                           | 1 098                    | 92        | 1 190     |
| Réévaluation de la durée des contrats de location | (2 268)                  | (39)      | (2 307)   |
| Écarts de change                                  | 77                       | (2)       | 75        |
| Solde au 31 mars 2024                             | 39 274                   | 1 336     | 40 610    |
| Entrées                                           | 1 867                    | 91        | 1 958     |
| Réévaluation de la durée des contrats de location | (3 639)                  | —         | (3 639)   |
| Écarts de change                                  | (45)                     | 16        | (29)      |
| Solde au 31 mars 2025                             | 37 457 \$                | 1 443 \$  | 38 900 \$ |
| <b>Cumul de l'amortissement</b>                   |                          |           |           |
| Solde au 31 mars 2023                             | 17 273 \$                | 1 108 \$  | 18 381 \$ |
| Amortissement pour l'exercice                     | 4 315                    | 138       | 4 453     |
| Réévaluation de la durée des contrats de location | (2 136)                  | (34)      | (2 170)   |
| Écarts de change                                  | 14                       | (2)       | 12        |
| Solde au 31 mars 2024                             | 19 466                   | 1 210     | 20 676    |
| Amortissement pour l'exercice                     | 4 185                    | 125       | 4 310     |
| Réévaluation de la durée des contrats de location | (2 661)                  | —         | (2 661)   |
| Écarts de change                                  | (2)                      | 16        | 14        |
| Solde au 31 mars 2025                             | 20 988 \$                | 1 351 \$  | 22 339 \$ |
| <b>Valeur comptable nette</b>                     |                          |           |           |
| 31 mars 2024                                      | 19 808 \$                | 126 \$    | 19 934 \$ |
| 31 mars 2025                                      | 16 469 \$                | 92 \$     | 16 561 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, EXCLUSION FAITE DES LICENCES DE DIFFUSION

|                                                        | Logiciels et applications développés en interne | Catalogue musical | Liste de clients et relations clients | Marques de commerce | Licences, applications Web et logiciels | Ententes de non-concurrence | Total      |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------|-----------------------------|------------|
| <b>Coût</b>                                            |                                                 |                   |                                       |                     |                                         |                             |            |
| Solde au 31 mars 2023                                  | 34 863 \$                                       | 11 336 \$         | 144 578 \$                            | 14 665 \$           | 36 240 \$                               | 18 748 \$                   | 260 430 \$ |
| Entrées, déduction faite des crédits d'impôt de 530 \$ | 5 001                                           | 573               | —                                     | —                   | 855                                     | —                           | 6 429      |
| Cessions et radiations                                 | —                                               | (3 803)           | (6 551)                               | (2 315)             | (19 683)                                | (6 919)                     | (39 271)   |
| Écarts de change                                       | (232)                                           | 2                 | 5                                     | (46)                | (159)                                   | 12                          | (418)      |
| Solde au 31 mars 2024                                  | 39 632                                          | 8 108             | 138 032                               | 12 304              | 17 253                                  | 11 841                      | 227 170    |
| Entrées, déduction faite des crédits d'impôt de 622 \$ | 5 183                                           | 1 766             | —                                     | 192                 | 1 514                                   | 290                         | 8 945      |
| Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise      | —                                               | —                 | 641                                   | 122                 | 1 763                                   | —                           | 2 526      |
| Entrées attribuables à l'acquisition d'actifs          | —                                               | —                 | 1 594                                 | 743                 | —                                       | —                           | 2 337      |
| Cessions et radiations                                 | —                                               | (75)              | (25 360)                              | (37)                | (1 211)                                 | (290)                       | (26 973)   |
| Écarts de change                                       | 75                                              | 54                | 5 013                                 | 415                 | 363                                     | 25                          | 5 945      |
| Solde au 31 mars 2025                                  | 44 890 \$                                       | 9 853 \$          | 119 920 \$                            | 13 739 \$           | 19 682 \$                               | 11 866 \$                   | 219 950 \$ |
| <b>Cumul de l'amortissement</b>                        |                                                 |                   |                                       |                     |                                         |                             |            |
| Solde au 31 mars 2023                                  | 21 525 \$                                       | 8 381 \$          | 110 442 \$                            | 8 933 \$            | 25 095 \$                               | 17 240 \$                   | 191 616 \$ |
| Amortissement pour l'exercice                          | 6 343                                           | 377               | 5 908                                 | 1 531               | 2 854                                   | 358                         | 17 371     |
| Cessions et radiations                                 | —                                               | (3 780)           | (6 391)                               | (2 525)             | (19 691)                                | (6 901)                     | (39 288)   |
| Écarts de change                                       | (207)                                           | 1                 | (164)                                 | (27)                | (188)                                   | 4                           | (581)      |
| Solde au 31 mars 2024                                  | 27 661                                          | 4 979             | 109 795                               | 7 912               | 8 070                                   | 10 701                      | 169 118    |
| Amortissement pour l'exercice                          | 6 795                                           | 905               | 5 544                                 | 2 476               | 2 509                                   | 354                         | 18 583     |
| Cessions et radiations                                 | —                                               | (190)             | (25 194)                              | 206                 | (977)                                   | —                           | (26 155)   |
| Écarts de change                                       | 39                                              | 49                | 3 843                                 | 337                 | 302                                     | 7                           | 4 577      |
| Solde au 31 mars 2025                                  | 34 495 \$                                       | 5 743 \$          | 93 988 \$                             | 10 931 \$           | 9 904 \$                                | 11 062 \$                   | 166 123 \$ |
| <b>Valeur comptable nette</b>                          |                                                 |                   |                                       |                     |                                         |                             |            |
| 31 mars 2024                                           | 11 971 \$                                       | 3 129 \$          | 28 237 \$                             | 4 392 \$            | 9 183 \$                                | 1 140 \$                    | 58 052 \$  |
| 31 mars 2025                                           | 10 395 \$                                       | 4 110 \$          | 25 932 \$                             | 2 808 \$            | 9 778 \$                                | 804 \$                      | 53 827 \$  |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 16. GOODWILL ET LICENCES DE DIFFUSION

|                                                              | Goodwill   | Licences de diffusion |
|--------------------------------------------------------------|------------|-----------------------|
| Solde au 31 mars 2023                                        | 360 900 \$ | 272 996 \$            |
| Charge de dépréciation                                       | (56 119)   | —                     |
| Écarts de change                                             | (177)      | —                     |
| Solde au 31 mars 2024                                        | 304 604    | 272 996               |
| Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 3) | 605        | 21                    |
| Écarts de change                                             | 4 481      | —                     |
| Solde au 31 mars 2025                                        | 309 690 \$ | 273 017 \$            |

#### TESTS DE DÉPRÉCIATION ANNUELS

Le goodwill et les licences de diffusion sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an et lorsque des circonstances indiquent qu'il peut y avoir une baisse de la valeur comptable. Le test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion dont la durée d'utilité est indéterminée tient compte de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de vente, si ce montant est plus élevé, qui ont été obtenues au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Comme la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») sont obtenues à partir des données d'entrée non observables importantes, elles sont considérées comme étant au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

#### UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT qui devraient profiter des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises connexe et qui représentent le plus petit groupe au sein de la société dont le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les licences de diffusion sont regroupées dans une UGT en fonction des plus petits groupes générant des entrées de trésorerie largement indépendantes. Aux fins du test de dépréciation des licences de diffusion, la société a identifié 14 UGT en fonction des zones géographiques où des entrées de trésorerie interdépendantes existent. Les charges de dépréciation et les reprises, le cas échéant, sont présentées dans un poste distinct des états consolidés du résultat net.

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill et des licences de diffusion attribuée à chaque UGT et (ou) groupe d'UGT :

|                                       | 2025       | 2024       |
|---------------------------------------|------------|------------|
| <b>Goodwill</b>                       |            |            |
| Radio                                 | 162 285 \$ | 162 285 \$ |
| Diffusion et musique pour entreprises | 147 405    | 142 319    |
|                                       | 309 690 \$ | 304 604 \$ |
| <b>Licences de diffusion</b>          |            |            |
| Toronto                               | 90 270 \$  | 90 270 \$  |
| Ottawa                                | 48 568     | 48 568     |
| Autres <sup>1)</sup>                  | 134 179    | 134 158    |
|                                       | 273 017 \$ | 272 996 \$ |

<sup>1)</sup> La valeur comptable des licences de diffusion dans chacune des autres UGT est inférieure à 10 % de la valeur comptable totale des licences de diffusion. Par conséquent, ces autres UGT sont regroupées aux fins des informations à fournir par voie de notes.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### TESTS DE DÉPRÉCIATION DES LICENCES RADIO

La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de leur valeur d'utilité. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables étaient supérieures aux valeurs comptables. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

La valeur d'utilité a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration. Les taux de croissance utilisés pour la période couverte par le budget sont fondés sur les estimations de la direction quant à la performance, lesquelles sont établies en tenant compte des taux de croissance historiques atteints ainsi que des fluctuations prévues y compris celles attribuables au contexte économique actuel. Les taux de croissance sont également tributaires du fait que l'UGT comprend des stations dans un marché établi ou des stations en démarrage ou en évolution. La direction évalue comment la position de marché de l'UGT, comparativement à celle de ses concurrents, peut changer au cours de la période couverte par le budget. Les hypothèses clés utilisées pour estimer la valeur recouvrable des UGT sont les flux de trésorerie ajustés en fonction des risques. Les hypothèses les plus importantes faisant partie des flux de trésorerie prévus ajustés en fonction des risques se rapportent à la croissance estimée des produits et des charges d'exploitation. À des fins d'évaluation, la direction considère qu'il n'y a aucun écart important dans les hypothèses entre les UGT. Les prévisions sont fondées sur l'estimation de la société quant à la performance future pour ce secteur établi. La direction s'attend à ce que la part de marché de la société soit stable à long terme pour la période couverte par le budget, même si des variations des cotes d'écoute peuvent avoir une incidence sur les parts de marché au niveau local et sur les taux de croissance connexes.

|                | Taux de croissance<br>moyen des produits<br>sur 5 ans | Taux de croissance<br>moyen des charges<br>d'exploitation<br>sur 5 ans | Taux de<br>croissance de la<br>valeur finale | Taux d'actualisation<br>avant impôt |
|----------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------|
| Licences radio | 3,1 %                                                 | 2,4 %                                                                  | 1,4 %                                        | 13,2 %                              |

Les taux d'actualisation avant impôt appliqués aux projections des flux de trésorerie sont calculés à partir du coût moyen pondéré du capital de la société. Le calcul du taux d'actualisation est fondé sur certaines circonstances précises de la société et de ses UGT et est calculé à partir du coût moyen pondéré du capital de la société. Le coût moyen pondéré du capital tient compte à la fois de la dette et des capitaux propres. Le coût des capitaux propres est calculé en fonction du rendement sur l'investissement prévu pour les investisseurs de la société. Le coût de la dette est calculé en fonction des emprunts portant intérêt dont la société est obligée d'assurer le service. Le risque propre à l'UGT est pris en compte en appliquant des facteurs bêta individuels. Les facteurs bêta sont évalués annuellement en fonction de données sur le marché accessibles au public.

La possibilité de l'arrivée de nouveaux concurrents peut avoir une incidence sur les taux de croissance hypothétiques, tout comme des cotes d'écoute défavorables, ce qui se répercuterait sur les parts de marché. En fait, de par leur nature, les estimations et les hypothèses importantes susmentionnées sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées.

La direction a déterminé que le calcul de la valeur d'utilité est très sensible à toutes les hypothèses susmentionnées et, par conséquent, les conclusions de la direction sur la dépréciation pourraient varier de manière significative en cas de changement de ces hypothèses.

Le montant recouvrable estimé de l'une des UGT dépassait sa valeur comptable d'environ 990 \$. Le tableau suivant indique la variation que les hypothèses les plus significatives devraient subir individuellement pour que le montant recouvrable estimé soit égal à la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 mars 2025, en supposant que toutes les autres variables restent constantes :

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | Taux de croissance<br>moyen des<br>produits sur 5 ans | Taux de croissance<br>moyen des charges<br>d'exploitation<br>sur 5 ans | Taux de croissance<br>de la valeur finale | Taux d'actualisation<br>avant impôt |
|--|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------|
|  | (0,23)%                                               | 0,24%                                                                  | (0,47)%                                   | 0,34%                               |

Les mêmes changements ayant trait aux points de base des hypothèses importantes ne donneraient pas lieu à une dépréciation de l'autre UGT.

### TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

La valeur d'utilité a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les flux de trésorerie ajustés en fonction du risque fondés sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration couvrant une période de cinq ans. La société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques ainsi que des tendances du secteur d'activité et du marché pour évaluer si le montant des flux de trésorerie pourra être maintenu dans l'avenir.

Les hypothèses les plus importantes faisant partie des flux de trésorerie prévus ajustés en fonction des risques se rapportent à la croissance estimée des produits et des charges d'exploitation. Les prévisions sont fondées sur l'estimation de la société quant à la performance future pour ce secteur établi.

| UGT                                   | Taux de croissance<br>moyen des<br>produits sur 5 ans | Taux de croissance<br>moyen des charges<br>d'exploitation<br>sur 5 ans | Taux de croissance<br>de la valeur finale | Taux d'actualisation<br>avant impôt |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------|
| Diffusion et musique pour entreprises | 7,5 %                                                 | 5,5 %                                                                  | 2,5 %                                     | 13,4 %                              |
| Radio                                 | 3,1 %                                                 | 2,4 %                                                                  | 1,4 %                                     | 13,2 %                              |

Le taux d'actualisation avant impôt correspond au coût moyen pondéré du capital de la société à la date d'évaluation. Il y a lieu de se reporter à la section ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul des taux d'actualisation.

Par leur nature, ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées. Il a toutefois été déterminé, pour l'UGT Diffusion et musique pour entreprises, qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée. Le montant recouvrable estimé de l'UGT Radio dépassait sa valeur comptable d'environ 17 293 \$. Le tableau suivant indique la variation que les hypothèses les plus significatives devraient subir individuellement pour que le montant recouvrable estimé soit égal à la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 mars 2025, en supposant que toutes les autres variables restent constantes :

|       | Taux de croissance<br>moyen des produits<br>sur 5 ans | Taux de croissance<br>moyen des charges<br>d'exploitation<br>sur 5 ans | Taux de croissance<br>de la valeur finale | Taux d'actualisation<br>avant impôt |
|-------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------|
| Radio | (0,42)%                                               | 0,45%                                                                  | (0,81)%                                   | 0,57%                               |

## 17. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente l'évolution des placements, les placements dans des coentreprises et les placements dans des entreprises associées :

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                                                                           | Placements      | Placements<br>dans des<br>coentreprises | Placements<br>dans des<br>entreprises<br>associées | Total           |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------|
| Solde au 31 mars 2023                                                     | 1 845 \$        | 2 043 \$                                | 4 407 \$                                           | 8 295 \$        |
| Entrées                                                                   | 169             | 1 022                                   | 1 370                                              | 2 561           |
| Quote-part des résultats d'une coentreprise                               | —               | (14)                                    | —                                                  | (14)            |
| Quote-part des résultats des placements<br>dans des entreprises associées | —               | —                                       | (1 166)                                            | (1 166)         |
| Variation de la juste valeur, compte tenu<br>des écarts de change         | —               | —                                       | (18)                                               | (18)            |
| Solde au 31 mars 2024                                                     | 2 014           | 3 051                                   | 4 593                                              | 9 658           |
| Entrées                                                                   | 99              | 1 993                                   | —                                                  | 2 092           |
| Produit de la sortie d'un placement                                       | (276)           | (1 042)                                 | (1 254)                                            | (2 572)         |
| Quote-part des résultats des coentreprises                                | —               | 22                                      | —                                                  | 22              |
| Quote-part des résultats des placements<br>dans des entreprises associées | —               | —                                       | (3 381)                                            | (3 381)         |
| Dividende                                                                 | —               | (66)                                    | —                                                  | (66)            |
| Variation de la juste valeur, compte tenu<br>des écarts de change         | 43              | (2)                                     | 13                                                 | 54              |
| <b>Solde au 31 mars 2025</b>                                              | <b>1 880 \$</b> | <b>3 956 \$</b>                         | <b>(29) \$</b>                                     | <b>5 807 \$</b> |

### PLACEMENTS

La société possède des instruments de capitaux propres mesurés à la juste valeur dans des entités fermées dont la valeur est estimée en utilisant l'approche fondée sur la comparaison des données du marché. Ce modèle d'évaluation est fondé sur des multiples du marché provenant de cours de sociétés comparables aux placements ainsi que du BAIIA attendu des placements.

Tous les instruments de capitaux propres d'une entité fermée ont été classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie au moyen de techniques d'évaluation. La société pose des jugements aux fins de la sélection de diverses méthodes ainsi que des hypothèses qui reposent essentiellement sur les conditions de marché prévalant à la clôture de chaque exercice. Il y a lieu de se reporter à la note 29 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses.

## 18. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

|                                                                 | 2025      | 2024      |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Dettes fournisseurs                                             | 16 464 \$ | 11 657 \$ |
| Charges à payer                                                 | 35 039    | 36 962    |
| UAP et UAD à payer                                              | 22 027    | 15 750    |
| Salaires et autres avantages du personnel à court terme à payer | 4 285     | 4 082     |
| Taxes de vente à payer                                          | 6 717     | 6 726     |
|                                                                 | 84 532 \$ | 75 177 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 19. FACILITÉS DE CRÉDIT

La facilité de crédit est composée d'une facilité de crédit renouvelable de 500 000 \$ (la « facilité renouvelable »). Le 5 décembre 2024, la société a mené à bien l'augmentation et la prolongation de sa facilité de crédit, ce qui lui permet de disposer de liquidités supplémentaires de 80 000 \$. La date d'échéance a été reportée d'un an, soit jusqu'au 5 décembre 2028. L'emprunt à terme et la dette subordonnée ont été remboursés pour un montant total de 70 600 \$.

Les sommes prélevées sur les facilités de crédit peuvent être en dollars canadiens sous forme de prêts au taux préférentiel ou au taux CORRA, en dollars américains sous forme de prêts au taux de base des États-Unis ou de prêts au SOFR, en euros sous forme de prêts au taux EURIBOR, en livres sterling sous forme de prêts au SONIA, ou en dollars australiens sous forme de prêts au BBSY.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (4,95 % et 7,20 % aux 31 mars 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (8,00 % et 9,00 % aux 31 mars 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux CORRA (2,77 % et 5,01 % aux 31 mars 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au taux SOFR (4,32 % et 5,33 % aux 31 mars 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou d) au taux EURIBOR (2,55 % et 3,85 % aux 31 mars 2025 et 2024, respectivement), au gré de la société.

De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la tranche inutilisée des facilités de crédit (0,37 % et 0,40 % pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, respectivement). Les facilités de crédit sont garanties par les filiales et par un privilège de premier rang sur l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des facilités de crédit :

| <b>31 mars 2025</b>                                  | Crédit total<br>disponible | Capital<br>emprunté | Lettre<br>de crédit | Crédit net<br>disponible |
|------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|---------------------|--------------------------|
| <b>Facilités de crédit engagées</b>                  |                            |                     |                     |                          |
| Facilité renouvelable                                | 500 000 \$                 | 342 507 \$          | 1 150 \$            | 156 343 \$               |
| Moins : coûts de financement différés<br>non amortis |                            | (1 142)             |                     |                          |
| Solde à la clôture de l'exercice                     |                            | 341 365             |                     |                          |
| Partie courante                                      |                            | — \$                |                     |                          |
| Partie non courante                                  |                            | 341 365 \$          |                     |                          |
| <b>31 mars 2024</b>                                  | Crédit total<br>disponible | Capital<br>emprunté | Lettre<br>de crédit | Crédit net<br>disponible |
| <b>Facilités de crédit engagées</b>                  |                            |                     |                     |                          |
| Facilité renouvelable                                | 375 000 \$                 | 290 866 \$          | 775 \$              | 83 359 \$                |
| Facilités à terme                                    | 48 750                     | 48 750              | —                   | —                        |
| Total – facilités de crédit engagées                 | 423 750 \$                 | 339 616 \$          | 775 \$              | 83 359 \$                |
| Moins : coûts de financement différés<br>non amortis |                            | (904)               |                     |                          |
| Solde à la clôture de l'exercice                     |                            | 338 712             |                     |                          |
| Partie courante                                      |                            | 7 500 \$            |                     |                          |
| Partie non courante                                  |                            | 331 212 \$          |                     |                          |

Au 31 mars 2025, une lettre de crédit se chiffrant à 1 150 \$ (775 \$ en 2024) a réduit le montant disponible sur la facilité renouvelable.

Aux 31 mars 2025 et 2024, la société se conformait à toutes les exigences de sa convention de crédit.

## 20. DETTE SUBORDONNÉE

La dette subordonnée a été remboursée en totalité au cours de l'exercice 2025.

Au 31 mars 2025, les coûts de financement différés non amortis se chiffraient à néant (21 \$ en 2024).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 21. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit présente la variation sommaire des obligations locatives de la société :

|                                                                 | 2025      | 2024      |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice               | 22 406 \$ | 25 710 \$ |
| Entrées                                                         | 1 957     | 1 232     |
| Paiement des obligations locatives, y compris l'intérêt connexe | (5 542)   | (5 804)   |
| Réévaluation de la durée des contrats de location               | (2)       | 134       |
| Sortie                                                          | (1 221)   | (350)     |
| Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 8)  | 1 247     | 1 453     |
| Écarts de change                                                | (48)      | 31        |
| Obligations locatives à la clôture de l'exercice                | 18 797 \$ | 22 406 \$ |

| Obligations locatives incluses dans les états consolidés de la situation financière | 31 mars 2025 | 31 mars 2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Partie courante                                                                     | 3 918 \$     | 4 200 \$     |
| Partie non courante                                                                 | 14 879 \$    | 18 206 \$    |
|                                                                                     | 18 797 \$    | 22 406 \$    |

Le tableau qui suit présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés relativement aux obligations locatives de la société au 31 mars 2025 :

|                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| Moins de un an                                                  | 1 198 \$  |
| De un an à cinq ans                                             | 14 692    |
| Plus de cinq ans                                                | 7 375     |
| Total des obligations locatives non actualisées au 31 mars 2025 | 23 265 \$ |

### 22. AUTRES PASSIFS

|                                                                                   | 2025      | 2024      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Avantages tangibles exigés par le CRTC                                            | 4 052 \$  | 8 137 \$  |
| Contrepartie conditionnelle                                                       | 4 997     | 1 708     |
| Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises                                  | 174       | 330       |
| Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite (note 23) | 2 540     | 2 628     |
| Instruments financiers dérivés (note 29)                                          | 10 039    | 912       |
| Unités d'actions attribuées en fonction de la performance à payer                 | 4 075     | 2 515     |
| Autres                                                                            | 1 366     | 1 580     |
|                                                                                   | 27 243    | 17 810    |
| Partie courante                                                                   | (8 238)   | (5 250)   |
|                                                                                   | 19 005 \$ | 12 560 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ESTIMATION- CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

Si les entreprises acquises réalisent certains volumes des ventes établis d'avance, renouvellent des contrats spécifiques ou remplissent d'autres conditions, une contrepartie conditionnelle pourrait devoir être versée dans l'avenir.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle, soit 4 997 \$, a été estimée en calculant la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues dans l'avenir. Il y a lieu de se reporter à la note 29 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses. Cette estimation repose sur un taux d'actualisation allant de 7 % à 62 %.

## 23. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La société offre un régime de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

### RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

Le régime de retraite à cotisations définies couvre la majorité des employés de la société. Les cotisations que verse la société à l'égard de ce régime et qui ont totalisé 1 608 \$ (1 567 \$ en 2024) ont été calculées en fonction d'un pourcentage des salaires bruts.

### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

La société offre un régime de retraite à prestations définies (le « régime de base ») à un groupe restreint d'anciens salariés de la société qui, pour le moment, n'accepte pas de nouveaux participants. Le régime de base fournit des prestations de retraite calculées selon les années de service et le salaire moyen de chacun des participants pour les cinq dernières années.

Le régime de base satisfait à la définition d'un régime désigné en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'évaluation actuarielle du régime de base la plus récente a eu lieu le 31 mars 2025.

De plus, la société offre un régime de retraite complémentaires qui prévoit des prestations de retraite à un membre de la haute direction qui a pris sa retraite. Les prestations offertes dans le cadre de ce régime de retraite complémentaire sont supérieures au plafond prescrit par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ce régime est payé par la société.

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à des fins comptables au 31 mars de chaque exercice. Les obligations en date du 31 mars 2025 et le coût des services rendus pour 2025 afférents aux régimes sont calculés selon les données relatives aux participations au 31 mars 2025.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les éléments qui constituent les régimes de retraite à prestations définies de la société dans les états financiers consolidés :

|                                                                                                                     | 2025       | 2024       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>États consolidés de la situation financière</b>                                                                  |            |            |
| Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite, comprise dans les autres passifs (note 22) | (2 540) \$ | (2 628) \$ |
| Actif au titre des prestations constituées des régimes de retraite, compris dans les autres actifs non courants     | 2 754      | 2 008      |
| Obligation au titre des prestations constituées, montant net                                                        | 214 \$     | (620) \$   |
| <b>États consolidés du résultat global</b>                                                                          |            |            |
| Charge de retraite, incluse dans les charges financières (produits financiers), montant net                         | 37 \$      | 60 \$      |
| <b>Autres éléments du résultat global et cumul des autres éléments du résultat global</b>                           |            |            |
| (Gains actuariels constatés) pertes actuarielles constatées dans les autres éléments du résultat global             | (627) \$   | (307) \$   |
| Gains actuariels cumulés constatés dans les autres éléments du résultat global                                      | (4 082) \$ | (3 455) \$ |

Le tableau suivant présente les variations des soldes du régime de retraite à prestations définies :

|                                                                                 | 2025           |                                     | 2024           |                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|-------------------------------------|
|                                                                                 | Régime de base | Régimes de retraite complémentaires | Régime de base | Régimes de retraite complémentaires |
| <b>Obligations au titre des prestations constituées</b>                         |                |                                     |                |                                     |
| Solde à l'ouverture de l'exercice                                               | 3 545 \$       | 2 628                               | 3 609 \$       | 2 707                               |
| Coûts financiers                                                                | 164            | 123                                 | 167            | 126                                 |
| Prestations versées                                                             | (253)          | (243)                               | (266)          | (241)                               |
| Gains actuariels (pertes actuarielles)                                          |                |                                     |                |                                     |
| Incidence des variations des hypothèses financières                             | —              | —                                   | —              | —                                   |
| Incidence des variations des ajustements liés à l'expérience                    | (231)          | 32                                  | 35             | 36                                  |
| Solde à la clôture de l'exercice                                                | 3 225 \$       | 2 540                               | 3 545 \$       | 2 628                               |
| <b>Actifs du régime</b>                                                         |                |                                     |                |                                     |
| Juste valeur à l'ouverture de l'exercice                                        | 5 553 \$       | —                                   | 5 208 \$       | —                                   |
| Produits d'intérêts                                                             | 260            | —                                   | 243            | —                                   |
| Gains actuariels                                                                |                |                                     |                |                                     |
| Rendement des actifs du régime, exclusion faite des produits d'intérêts         | 429            | —                                   | 378            | —                                   |
| Charges administratives                                                         | (10)           | —                                   | (10)           | —                                   |
| Prestations versées                                                             | (253)          | —                                   | (266)          | —                                   |
| Juste valeur à la clôture de l'exercice                                         | 5 979 \$       | —                                   | 5 553 \$       | —                                   |
| Actif (passif) net au titre des prestations constituées des régimes de retraite | 2 754 \$       | (2 540)                             | 2 008 \$       | (2 628)                             |

La société a déterminé que l'actif au titre des prestations définies n'était assorti d'aucun plafond (plafond de l'actif), car elle dispose de droits suffisants à l'égard de l'excédent du régime de base et elle peut se prévaloir d'une période d'exonération de cotisations, le cas échéant.

Les cotisations de l'employeur dans le cadre du régime de retraite complémentaire sont estimées à 243 \$ en 2026.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La charge de retraite constatée au poste Charges financières (produits financiers), montant net des états consolidés du résultat global se ventile comme suit :

|                                                      | 2025           |                                   | 2024           |                                   |
|------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------|----------------|-----------------------------------|
|                                                      | Régime de base | Régime de retraite complémentaire | Régime de base | Régime de retraite complémentaire |
| Coût financier                                       | 164 \$         | 123                               | 167 \$         | 126                               |
| Produits d'intérêts générés par les actifs du régime | (260)          | —                                 | (243)          | —                                 |
| Charges administratives                              | 10             | —                                 | 10             | —                                 |
| Charge au titre du régime à prestations définies     | (86) \$        | 123                               | (66) \$        | 126                               |

Les gains et les pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global comme suit :

|                                                                                    | 2025           |                                   |         | 2024           |                                   |         |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------|---------|----------------|-----------------------------------|---------|
|                                                                                    | Régime de base | Régime de retraite complémentaire | Total   | Régime de base | Régime de retraite complémentaire | Total   |
| Gains actuariels cumulés à l'ouverture de l'exercice                               | (1 622) \$     | (1 833)                           | (3 455) | (1 279) \$     | (1 869)                           | (3 148) |
| Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) au cours de l'exercice | (659)          | 32                                | (627)   | (343)          | 36                                | (307)   |
| Gains actuariels cumulés à la clôture de l'exercice                                | (2 281) \$     | (1 801)                           | (4 082) | (1 622) \$     | (1 833)                           | (3 455) |

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles :

|                                                                                          | 2025           |                                     | 2024           |                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|-------------------------------------|
|                                                                                          | Régime de base | Régimes de retraite complémentaires | Régime de base | Régimes de retraite complémentaires |
| Taux d'actualisation pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées | 4,4 %          | 4,4 %                               | 4,8 %          | 4,8 %                               |
| Augmentations futures des prestations                                                    | 1,9 %          | 0,4 %                               | 2,3 %          | 0,7 %                               |

Au 31 mars 2025 et après une évaluation actuarielle, la perte (le profit) de réévaluation net(te), déduction faite d'une charge d'impôt, de (627)\$ [(307) \$ en 2024] inscrite dans les autres éléments du résultat global reflétait avant tout un gain actuariel afférent aux actifs du régime.

Les actifs du régime de base comprennent ce qui suit :

|                     | 2025  | 2024  |
|---------------------|-------|-------|
| Fonds d'actions     | 78 %  | 77 %  |
| Fonds à revenu fixe | 22 %  | 23 %  |
|                     | 100 % | 100 % |

Le régime de retraite n'a aucun placement direct dans la société ni dans les membres du même groupe. Les placements sont diversifiés de sorte que tout placement qui n'aurait pas abouti n'aurait pas d'incidence significative sur le niveau global des actifs. La plus grande part des actifs est investie sous forme de titres de participation; toutefois, une bonne part est également placée dans des obligations et d'autres actifs très liquides. Tous les actifs sont placés dans des fonds dont les titres sous-jacents sont cotés sur un marché actif. La société estime que les titres de participation dégagent les meilleurs rendements à long terme et à un niveau de risque acceptable.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le régime de retraite est exposé à l'inflation du fait que les prestations de retraite sont ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation. Il est aussi exposé aux risques de taux d'intérêt et aux variations inhérentes à l'espérance de vie des retraités. Une proportion importante des actifs du régime est composée de titres, lesquels sont exposés au risque lié au marché boursier.

Les modifications apportées aux hypothèses afférentes à tous les régimes auraient donné lieu à une augmentation (diminution) de l'obligation nette au titre des prestations définies, comme suit :

|                                                         | Modification des hypothèses |            |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------|------------|
|                                                         | Augmentation                | Diminution |
| Taux d'actualisation – variation de 0,5 %               | (230) \$                    | 247 \$     |
| Coût futur des régimes de retraite – variation de 1,0 % | 317 \$                      | (174) \$   |
| Espérance de vie – variation de un an                   | 257 \$                      | (272) \$   |

L'analyse de sensibilité ci-dessus a été réalisée par application d'une méthode qui extrapole l'incidence de l'obligation nette au titre des prestations définies en raison des variations raisonnablement possibles des principales hypothèses à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

La duration moyenne de l'obligation au titre des prestations définies à la clôture de la période de présentation de l'information financière est de 8,3 années.

## 24. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

|                                                                                                                    | Nombre<br>d'actions | Valeur<br>comptable |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Exercice clos le 31 mars 2024</b>                                                                               |                     |                     |
| <b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable</b>                           |                     |                     |
| Au 31 mars 2023                                                                                                    | 51 378 300          | 279 677 \$          |
| Rachetées et annulées                                                                                              | (557 500)           | (3 167)             |
| Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions<br>à l'intention des employés     | (4 734)             | 46                  |
| Au 31 mars 2024                                                                                                    | 50 816 066          | 276 556 \$          |
| <b>Actions à droit de vote multiple</b>                                                                            |                     |                     |
| Aux 31 mars 2023 et 2024                                                                                           | 17 941 498          | 18 226 \$           |
|                                                                                                                    | 68 757 564          | 294 782 \$          |
| <b>Exercice clos le 31 mars 2025</b>                                                                               |                     |                     |
| <b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable</b>                           |                     |                     |
| Au 31 mars 2024                                                                                                    | 50 816 066          | 276 556 \$          |
| Exercice d'options sur actions                                                                                     | 538 354             | 3 875               |
| Changement de catégorie depuis les actions à droit de vote multiple vers les actions<br>à droit de vote subalterne | 5 000 000           | 350                 |
| Expiration du plan d'arrangement de NCC – actions annulées                                                         | (7 549)             | (39)                |
| Rachetées et annulées                                                                                              | (1 186 800)         | (6 276)             |
| Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions<br>à l'intention des employés     | (8 846)             | (69)                |
| Au 31 mars 2025                                                                                                    | 55 151 225          | 274 397 \$          |
| <b>Actions à droit de vote multiple</b>                                                                            |                     |                     |
| Au 31 mars 2024                                                                                                    | 17 941 498          | 18 226 \$           |
| Changement de catégorie depuis les actions à droit de vote multiple vers les actions<br>à droit de vote subalterne | (5 000 000)         | (350)               |
| Au 31 mars 2025                                                                                                    | 12 941 498          | 17 876              |
|                                                                                                                    | 68 092 723          | 292 273 \$          |

Afin de se conformer à la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux directives et règlements promulgués de temps à autre en application de celle-ci et qui permettent aux non-Canadiens, au sens attribué à ce terme dans les Instructions au CRTC (inadmissibilité de non-Canadiens) (DORS/97-192), de détenir la propriété et le contrôle directs ou indirects d'au plus 20 % des actions avec droit de vote et 20 % des droits de vote rattachés aux actions d'un titulaire de licence d'exploitation qui est une personne morale, comme la société, cette dernière a imposé des restrictions en ce qui a trait à l'émission et au transfert de ses actions, ainsi qu'en ce qui a trait aux droits de vote liés à ces actions, le cas échéant. Les restrictions comprennent des limitations en matière de participations étrangères dans les actions avec droit de vote émises et en circulation.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 538 354 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 538 354 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 2 935 \$. Un surplus d'apport de 940 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la société a déclaré des dividendes de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple d'un montant total de 20 439 \$. Une tranche de 20 488 \$ a été versée au cours de l'exercice. Un dividende à verser de 5 108 \$ a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025. Celui-ci sera payable le 13 juin 2025 ou vers cette date.

#### *Programme de rachat d'actions*

Le 25 septembre 2024, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé le renouvellement du programme de rachat d'actions, avec prise d'effet le 27 septembre 2024, qui autorise la société à racheter un maximum de 3 542 716 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % des actions subalternes émises et en circulation au 13 septembre 2024. Conformément aux exigences de la TSX, la société a le droit de racheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 7 114 actions subalternes, ce qui représente 25 % du volume d'opérations quotidien moyen net sur ces actions. Ces rachats réduiront le nombre d'actions subalternes en circulation, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les actionnaires restants de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme seront annulées dès leur rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 26 septembre 2025.

Le tableau suivant présente le sommaire des rachats d'actions de la société au cours des exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

|                                                                                      | 2025      | 2024      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation ( <i>unités</i> ) | 1 186 800 | 557 500   |
| Cours moyen de l'action                                                              | 7,7066 \$ | 5,2696 \$ |
| Coût total du rachat                                                                 | 9 146 \$  | 2 937 \$  |
| Rachat donnant lieu à une diminution de ce qui suit :                                |           |           |
| Capital social                                                                       | 6 276 \$  | 3 167 \$  |
| Résultats non distribués (déficit) <sup>1)</sup>                                     | 2 870 \$  | (230) \$  |

<sup>1)</sup> Excédent du coût du rachat net sur la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne.

### TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Au cours de l'exercice, la société a déclaré des dividendes de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple d'un montant total de 20 679 \$. Une tranche de 20 721 \$ a été versée au cours de l'exercice. Un dividende à verser de 5 157 \$ a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2024. Celui-ci a été payé le 14 juin 2024.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 25. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

#### VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION

|                                      | 2025       | 2024       |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Créances clients et autres débiteurs | (9 856) \$ | (995) \$   |
| Stocks                               | 2 718      | 1 348      |
| Autres actifs courants               | 4 275      | 238        |
| Autres actifs non courants           | 671        | 1 765      |
| Créditeurs et charges à payer        | 2 578      | (3 916)    |
| Produits différés                    | (3 102)    | 2 099      |
| Impôts à payer                       | (2 883)    | (1 959)    |
| Autres créditeurs                    | (1 064)    | (4 563)    |
|                                      | (6 663) \$ | (5 983) \$ |

#### ENTRÉES HORS TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente les entrées de la société sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024.

|                                                                                                                                                                        | 2025     | 2024     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|
| Entrées d'immobilisations corporelles                                                                                                                                  | 212 \$   | (905) \$ |
| Entrées d'immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion et des immobilisations incorporelles acquises en vertu d'acquisitions d'entreprises | 3 418    | 197      |
|                                                                                                                                                                        | 3 630 \$ | (708) \$ |

### 26. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

#### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées pour émission. Les modalités d'acquisition des droits et d'exercice des options sont édictées par le conseil d'administration. Sauf décision contraire du conseil d'administration, chaque option expire au plus tard au septième anniversaire de la date d'attribution. Le nombre total d'actions émises à une seule personne ne peut excéder 10 % de l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation de la société, après dilution.

Aux termes du régime d'options sur actions, 3 124 895 options sur actions étaient en circulation au 31 mars 2025 (3 663 249 au 31 mars 2024). Les options en circulation sont assujetties à des critères d'acquisition des droits liés au nombre d'années de service des membres du personnel, qui va de 0 à 4 ans.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

|                                                    | 2025             |                               | 2024             |                               |
|----------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
|                                                    | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| Options en circulation à l'ouverture de l'exercice | 3 663 249        | 6,39 \$                       | 3 489 331        | 6,45 \$                       |
| Attribution                                        | —                | —                             | 173 918          | 5,18                          |
| Exercice (note 24)                                 | (538 354)        | 5,45                          | —                | —                             |
| Renonciation                                       | —                | —                             | —                | —                             |
| Options en circulation à la clôture de l'exercice  | 3 124 895        | 6,55                          | 3 663 249        | 6,39                          |
| Options exerçables à la clôture de l'exercice      | 3 124 895        | 6,55 \$                       | 2 972 524        | 6,55 \$                       |

Ce qui suit résume l'information concernant les options sur actions en circulation aux 31 mars 2025 et 2024 :

|                 |                                    | Options en<br>circulation                                            | Options<br>exerçables |
|-----------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|                 |                                    | Durée contractuelle<br>résiduelle moyenne<br>pondérée<br>(en années) |                       |
| Prix d'exercice | Nombre d'options<br>en circulation |                                                                      | Nombre                |
| 31 mars 2025    |                                    |                                                                      |                       |
| 4,63 \$         | 478 036                            | 2,18                                                                 | 478 036               |
| 5,18            | 173 518                            | 5,36                                                                 | 173 518               |
| 5,60            | 554 326                            | 1,18                                                                 | 554 326               |
| 6,12            | 160 498                            | 4,19                                                                 | 160 498               |
| 6,13            | 21 929                             | 1,85                                                                 | 21 929                |
| 6,25            | 102 780                            | 0,17                                                                 | 102 780               |
| 6,92            | 337 740                            | 3,18                                                                 | 337 740               |
| 7,00            | 2 300                              | 0,36                                                                 | 2 300                 |
| 7,03            | 44 248                             | 3,62                                                                 | 44 248                |
| 7,27            | 311 047                            | 1,21                                                                 | 311 047               |
| 7,62            | 458 270                            | 2,22                                                                 | 458 270               |
| 7,69            | 22 124                             | 3,86                                                                 | 22 124                |
| 7,92            | 43 698                             | 3,60                                                                 | 43 698                |
| 8,61            | 414 381                            | 3,19                                                                 | 414 381               |
| 6,55 \$         | 3 124 895                          | 2,42                                                                 | 3 124 895             |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                 |                                    | Options en<br>circulation                                            | Options<br>exerçables |
|-----------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Prix d'exercice | Nombre d'options<br>en circulation | Durée contractuelle<br>résiduelle moyenne<br>pondérée<br>(en années) | Nombre                |
| 31 mars 2024    |                                    |                                                                      |                       |
| 4,63 \$         | 717 520                            | 3,18                                                                 | 523 140               |
| 5,18            | 173 918                            | 6,36                                                                 | —                     |
| 5,60            | 644 996                            | 2,18                                                                 | 644 996               |
| 6,12            | 160 496                            | 5,19                                                                 | 40 125                |
| 6,13            | 21 929                             | 2,85                                                                 | 21 929                |
| 6,25            | 287 880                            | 1,15                                                                 | 287 880               |
| 6,92            | 337 740                            | 4,18                                                                 | 168 870               |
| 7,00            | 25 000                             | 1,36                                                                 | 25 000                |
| 7,03            | 44 248                             | 4,62                                                                 | 22 124                |
| 7,27            | 311 047                            | 2,21                                                                 | 311 047               |
| 7,62            | 458 270                            | 3,22                                                                 | 458 270               |
| 7,69            | 22 124                             | 4,86                                                                 | 11 062                |
| 7,92            | 43 698                             | 4,60                                                                 | 43 698                |
| 8,61            | 414 383                            | 4,19                                                                 | 414 383               |
| 6,39 \$         | 3 663 249                          | 3,24                                                                 | 2 972 524             |

Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2025. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 a été de 1,06 \$ par option. Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

|                                                                                           | 2025  | 2024    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|
| Volatilité moyenne pondérée                                                               | s. o. | 35 %    |
| Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré                                                  | s. o. | 3,93 %  |
| Durée de vie attendue moyenne pondérée des options                                        | s. o. | 5 ans   |
| Valeur moyenne pondérée des actions à droit de vote subalterne<br>à la date d'attribution | s. o. | 5,18 \$ |
| Taux de dividende attendu moyen pondéré                                                   | s. o. | 5,79 %  |

La volatilité moyenne pondérée est calculée en fonction de la volatilité historique de la société.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 150 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (281 \$ en 2024).

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 était de 8,06 \$. Aucune option sur actions n'a été exercée au cours de l'exercice 2024.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

La société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention des employés pour attirer et maintenir en poste les employés. Aux termes de ce régime, les membres du personnel admissibles, y compris certains principaux dirigeants, peuvent cotiser jusqu'à 6 % de leurs revenus admissibles pour acheter des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable de la société. Sous réserve de certaines conditions, la société versera une somme correspondant à un pourcentage des cotisations du membre du personnel, à hauteur d'un maximum de 2 % des revenus admissibles de ce dernier, et les droits sur les actions achetées au moyen de la cotisation de la société deviendront acquis le 31 janvier de l'année suivante. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime afin d'acheter des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable sur le marché libre pour le compte des membres du personnel.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

|                                                                                    | 2025            |               | 2024            |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|-----------------|--------------|
|                                                                                    | Nombre de parts | Montant       | Nombre de parts | Montant      |
| Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice       | 6 536           | 58 \$         | 1 802           | 104 \$       |
| Cotisations                                                                        | 55 862          | 436           | 44 199          | 235          |
| Sorties                                                                            | (25 702)        | (177)         | —               | —            |
| Dividendes crédités                                                                | 8 446           | 66            | 10 193          | 60           |
| Acquisition de droits                                                              | (29 760)        | (256)         | (49 658)        | (341)        |
| <b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice</b> | <b>15 382</b>   | <b>127 \$</b> | <b>6 536</b>    | <b>58 \$</b> |

La juste valeur moyenne pondérée des actions achetées au moyen des cotisations pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'est établie à 7,83 \$ (5,75 \$ en 2024).

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au titre de ce régime d'achat d'actions à l'intention des employés s'est élevé à 188 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (154 \$ en 2024).

### RÉGIME D'UNITÉS ATTRIBUÉES EN FONCTION DE LA PERFORMANCE

La société a instauré un régime d'unités attribuées en fonction de la performance (les « UAP ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants, aux cadres et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, lesquelles devraient être réglées en trésorerie au bout d'une période d'acquisition des droits de trois ans. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAP dont les droits ont été acquis à la date du paiement par le cours moyen pondéré selon le volume des actions de la société pendant les cinq derniers jours de bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date. La juste valeur est amortie sur la période d'acquisition des droits, à savoir trois ans.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 538 580 UAP (661 566 en 2024) ont été attribuées à des prix variant entre 7,33 \$ et 8,44 \$ (4,43 \$ et 7,59 \$ en 2024) chacune à des cadres et à des membres du personnel, et aucun droit associé aux UAP en circulation n'est devenu acquis. Au 31 mars 2025, la juste valeur par unité était de 8,95 \$ (7,59 \$ en 2024), pour un total de 8 621 \$ (4 879 \$ en 2024), lequel a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière. Ce total comprend un montant de 4 545 \$ classé dans les charges à payer pour la tranche à court terme et un montant de 4 075 \$ classé dans les autres passifs pour la tranche à long terme.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

|                                    | 2025            |          | 2024            |          |
|------------------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|
|                                    | Nombre d'unités | Montant  | Nombre d'unités | Montant  |
| Solde à l'ouverture de l'exercice  | 1 307 475       | 4 880 \$ | 1 570 410       | 7 313 \$ |
| Attribution                        | 538 580         | —        | 661 566         | —        |
| Dividendes                         | 60 000          | —        | —               | —        |
| Charge et révision des estimations | —               | 6 064    | —               | 2 642    |
| Passifs réglés                     | (300 240)       | (2 260)  | (896 220)       | (5 015)  |
| Renonciation                       | (21 863)        | (63)     | (28 281)        | (60)     |
| Solde à la clôture de l'exercice   | 1 583 952       | 8 621 \$ | 1 307 475       | 4 880 \$ |
| Solde, droits acquis               | —               | —        | —               | —        |

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 5 951 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (1 954 \$ en 2024).

### RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

La société a instauré un régime d'unités d'actions différées (les « UAD ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération, lesquelles devraient être réglées en trésorerie. La valeur du paiement est déterminée au moyen de la multiplication du nombre d'UAD dont les droits ont été acquis à la date du paiement par la juste valeur des actions de la société selon le volume des actions de la société pendant les trois derniers jours de bourse précédant immédiatement la date du paiement. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date. Les droits associés aux UAD sont acquis à l'attribution des UAD.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 197 210 UAD (613 303 UAD en 2024) ont été attribuées à des administrateurs à des prix variant entre 7,10 \$ et 8,53 \$ chacune (5,00 \$ et 7,57 \$ en 2024), et 1 860 808 droits associés aux UAD sont devenus acquis (1 663 598 en 2024). Le total de la charge liée à ce régime s'est chiffré à 4 230 \$ en 2025 (4 887 \$ en 2024). Au 31 mars 2025, la juste valeur par unité variait de 8,88 \$ à 8,97 \$ (7,58 \$ à 7,67 \$ en 2024), pour un total, incluant les avantages sociaux, de 17 482 \$ (13 386 \$ en 2024), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

|                                   | 2025            |           | 2024            |           |
|-----------------------------------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|
|                                   | Nombre d'unités | Montant   | Nombre d'unités | Montant   |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 1 663 598       | 13 386 \$ | 1 134 322       | 7 129 \$  |
| Attribution                       | 197 210         | 1 713     | 613 303         | 3 459     |
| Règlement                         | —               | —         | (84 027)        | (497)     |
| Révision des estimations          | —               | 2 383     | —               | 3 295     |
| Solde à la clôture de l'exercice  | 1 860 808       | 17 482 \$ | 1 663 598       | 13 386 \$ |
| Solde, droits acquis              | 1 860 808       | 17 482 \$ | 1 663 598       | 13 386 \$ |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 27. ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente un sommaire des obligations d'exploitation de la société au 31 mars 2025 qui sont exigibles au cours des six prochains exercices et par la suite :

|                      | Obligations<br>d'exploitation |
|----------------------|-------------------------------|
| 2026                 | 953 \$                        |
| 2027                 | 928                           |
| 2028                 | 602                           |
| 2029                 | 494                           |
| 2030                 | 494                           |
| 2031 et par la suite | 1 481                         |
|                      | 4 952 \$                      |

#### OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

Les principaux contrats d'exploitation de la société visent des contrats de licences et d'autres contrats à long terme qui ne respectent pas les critères de location sous IFRS 16. La société doit également verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la plupart de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

#### LICENCES DE DIFFUSION

Aux termes des conditions de licences de diffusion que détient la société, cette dernière s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale des licences, laquelle est généralement de sept ans.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 28. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET À DES JUGEMENTS

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») a exigé que la direction pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La présente note fait le survol des questions qui requièrent plus de jugement ou comportent plus de complexité ainsi que des éléments qui seront vraisemblablement ajustés de façon importante du fait que les estimations et hypothèses peuvent différer des résultats réels. Des informations détaillées concernant chacun de ces jugements et estimations sont présentées dans les notes 3 à 27 qui renferment également des renseignements sur le mode de calcul de chaque élément des états financiers consolidés qui en est touché.

#### ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les questions qui mettent en jeu des estimations importantes sont les suivantes :

- Valeur d'utilité ou juste valeur diminuée des coûts de vente de l'UGT estimées utilisées aux fins du test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion – Note 16

Les autres questions qui mettent en jeu des estimations sont les suivantes :

- Estimation de la juste valeur des actifs, des passifs et de la contrepartie conditionnelle comptabilisée au titre des acquisitions d'entreprises – Notes 3 et 22
- Estimation de l'impôt exigible à payer, des crédits d'impôt et de la charge d'impôt exigible – Note 10
- Comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales pouvant être reportées en avant à des fins fiscales – Note 10

Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de l'exercice où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices ultérieurs touchés par ces révisions.

#### JUGEMENTS CRITIQUES

Les jugements critiques exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- *Dépréciation d'actifs non courants*

Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des licences de diffusion et du goodwill, la direction doit recourir à son jugement afin de cerner le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs (une « unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »).

- *Durées d'utilité des licences de diffusion*

La société considère les licences de diffusion comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée étant donné qu'elles sont renouvelées tous les sept ans sans qu'il soit nécessaire d'engager des coûts importants et il est peu probable que leur renouvellement soit refusé.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- *Durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p. ex., un changement de stratégie commerciale).

## 29. INSTRUMENTS FINANCIERS

### JUSTE VALEUR

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la partie courante des autres passifs, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur des facilités de crédit se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. La valeur comptable des avantages tangibles exigés par le CRTC et le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de leur juste valeur puisqu'ils sont désactualisés au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables. Le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises est comptabilisé au coût amorti et sa juste valeur est classée au niveau 2 et est évaluée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux d'actualisation, ajusté pour tenir compte du risque de crédit de la société, qui reflète les conditions actuelles du marché pour des instruments assortis de conditions et présentant des risques similaires.

Les tableaux suivants présentent sommairement la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent aux 31 mars 2025 et 2024. La société utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers selon leur technique d'évaluation :

- Niveau 1 : Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : D'autres techniques pour lesquelles toutes les données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée peuvent être observées directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Des techniques qui utilisent des données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données de marché observables.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Au 31 mars 2025                                                            | Valeur<br>comptable         | Juste<br>valeur         | Niveau 1        | Niveau 2        | Niveau 3        |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>                            |                             |                         |                 |                 |                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                    | 13 984 \$                   |                         |                 |                 |                 |
| Créances clients et autres débiteurs                                       | 78 396                      |                         |                 |                 |                 |
| <b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>                         |                             |                         |                 |                 |                 |
| Placements                                                                 | 1 880 \$                    | 1 880 \$                | — \$            | — \$            | 1 880 \$        |
| <b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>                           |                             |                         |                 |                 |                 |
| Facilités de crédit                                                        | 341 365 \$                  |                         |                 |                 |                 |
| Dette subordonnée                                                          | —                           |                         |                 |                 |                 |
| Créditeurs et charges à payer                                              | 77 815                      |                         |                 |                 |                 |
| Avantages tangibles exigés par le CRTC                                     | 4 052                       |                         |                 |                 |                 |
| Obligation au titre des prestations constituées<br>des régimes de retraite | 2 540                       |                         |                 |                 |                 |
| Unités attribuées en fonction de la performance<br>à payer                 | 4 075                       |                         |                 |                 |                 |
| Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises                           | 174                         | 177                     | —               | 177             | —               |
| <b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>                        |                             |                         |                 |                 |                 |
| Contrepartie conditionnelle                                                | 4 997 \$                    | 4 997 \$                | — \$            | — \$            | 4 997 \$        |
| Instruments financiers dérivés                                             | 10 039                      | 10 039                  | —               | 10 039          | —               |
| <b>Au 31 mars 2024</b>                                                     | <b>Valeur<br/>comptable</b> | <b>Juste<br/>valeur</b> | <b>Niveau 1</b> | <b>Niveau 2</b> | <b>Niveau 3</b> |
| <b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>                            |                             |                         |                 |                 |                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                    | 9 606 \$                    |                         |                 |                 |                 |
| Créances clients et autres débiteurs                                       | 66 726                      |                         |                 |                 |                 |
| <b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>                         |                             |                         |                 |                 |                 |
| Placements                                                                 | 2 014 \$                    | 2 014 \$                | — \$            | — \$            | 2 014 \$        |
| Instruments financiers dérivés                                             | 140                         | 140                     | —               | 140             | —               |
| <b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>                           |                             |                         |                 |                 |                 |
| Facilités de crédit                                                        | 338 712 \$                  |                         |                 |                 |                 |
| Dette subordonnée                                                          | 25 579                      |                         |                 |                 |                 |
| Créditeurs et charges à payer                                              | 68 451                      |                         |                 |                 |                 |
| Avantages tangibles exigés par le CRTC                                     | 8 137                       |                         |                 |                 |                 |
| Obligation au titre des prestations constituées<br>des régimes de retraite | 2 628                       |                         |                 |                 |                 |
| Unités attribuées en fonction de la performance<br>à payer                 | 2 515                       |                         |                 |                 |                 |
| Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises                           | 330                         | 326                     | —               | 326             | —               |
| <b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>                        |                             |                         |                 |                 |                 |
| Contrepartie conditionnelle                                                | 1 708 \$                    | 1 708 \$                | — \$            | — \$            | 1 708 \$        |
| Instruments financiers dérivés                                             | 912                         | 912                     | —               | 912             | —               |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

|                                                                | Placements | Contrepartie conditionnelle |
|----------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------|
| <b>Solde au 31 mars 2023</b>                                   | 1 845 \$   | 21 117 \$                   |
| Entrées                                                        | 169        | —                           |
| Règlements                                                     | —          | (20 006)                    |
| Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change | —          | 597                         |
| <b>Solde au 31 mars 2024</b>                                   | 2 014 \$   | 1 708 \$                    |
| Entrées                                                        | 21         | —                           |
| Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise              | —          | 2 121                       |
| Sortie                                                         | (198)      | —                           |
| Règlements                                                     | —          | (33)                        |
| Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change | 43         | 1 201                       |
| <b>Solde au 31 mars 2025</b>                                   | 1 880 \$   | 4 997 \$                    |

### PLACEMENTS

Pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, les instruments de capitaux propres d'une entité fermée ont été classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Une variation de 5 % de l'escompte en considération du facteur de liquidité aurait augmenté ou diminué la juste valeur des placements d'environ 94 \$ et 101 \$ pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, respectivement.

### CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Si les flux de trésorerie projetés avaient été haussés de 10 %, la juste valeur aurait augmenté de 107 \$ et si les flux de trésorerie projetés avaient été réduits de 10 %, la juste valeur aurait diminué de 107 \$. Des taux d'actualisation variant entre 6,5 % et 61,5 % ont été appliqués pour refléter la valeur temps de l'argent. Un changement de 100 points de base du taux d'actualisation aurait accru ou réduit la juste valeur de 54 \$.

La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passifs financiers et inscrite dans les autres passifs (note 22). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (note 8).

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société.

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour risque de crédit attendu que la direction de la société a estimée en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Une provision pour pertes de crédit attendues est conservée pour refléter le risque de perte de valeur relatif aux créances clients en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue. Une provision pour créances irrécouvrables est également constituée en fonction des antécédents en matière de recouvrement et du risque précis que présente chaque client.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 se présentent comme suit :

|                                                    | 2025      | 2024      |
|----------------------------------------------------|-----------|-----------|
| En règle                                           | 42 275 \$ | 30 053 \$ |
| En souffrance depuis 0 à 30 jours                  | 13 112    | 18 494    |
| En souffrance depuis 31 à 60 jours                 | 6 630     | 8 307     |
| En souffrance depuis 61 à 90 jours                 | 5 392     | 6 172     |
| En souffrance depuis plus de 90 jours              | 11 459    | 9 357     |
| Total des créances clients                         | 78 868    | 72 383    |
| Moins la provision pour pertes de crédit attendues | (5 595)   | (8 707)   |
|                                                    | 73 273 \$ | 63 676 \$ |

La variation de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux créances clients s'établit comme suit :

|                                               | 2025     | 2024     |
|-----------------------------------------------|----------|----------|
| Solde à l'ouverture de l'exercice             | 8 707 \$ | 7 833 \$ |
| Créances douteuses                            | 1 524    | 1 410    |
| Radiation portée en réduction de la provision | (4 636)  | (536)    |
| Solde à la clôture de l'exercice              | 5 595 \$ | 8 707 \$ |

Sa trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que ses autres débiteurs exposent également la société au risque de crédit. La société gère ce risque en ne concluant des transactions qu'avec des institutions financières fiables.

La valeur comptable des actifs financiers inscrits aux états consolidés de la situation financière représente l'exposition maximale de la société au risque de crédit.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve également les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 31 mars 2025 :

|                               | Valeur<br>comptable<br>totale | Flux de<br>trésorerie<br>contractuels | Moins de<br>1 an | De 1 an à<br>5 ans | Plus de<br>5 ans |
|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Facilités de crédit           | 341 365 \$                    | 342 507 \$                            | — \$             | 342 507 \$         | — \$             |
| Créditeurs et charges à payer | 84 532                        | 84 532                                | 84 532           | —                  | —                |
| Obligations locatives         | 18 797                        | 23 265                                | 1 198            | 14 692             | 7 375            |
| Autres passifs                | 27 243                        | 30 329                                | 8 780            | 19 935             | 1 614            |

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les résultats de la société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir l'exposition au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

### RISQUE DE CHANGE

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain (« \$ US ») et l'euro (« EURO »). Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit :

|                                                                                    | 31 mars 2025 |          | 31 mars 2024 |          |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|--------------|----------|
|                                                                                    | \$ US        | EURO     | \$ US        | EURO     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                            | 4 712        | 145      | 3 261        | 297      |
| Créances clients                                                                   | 1 471        | 908      | 3 563        | 1 760    |
| Placements                                                                         | 546          | —        | 3 273        | —        |
| Facilités de crédit                                                                | (50 000)     | (10 000) | (50 000)     | (10 000) |
| Créditeurs et charges à payer                                                      | (1 390)      | (135)    | (156)        | (307)    |
| Contrepartie conditionnelle et solde à payer<br>sur les acquisitions d'entreprises | (2 809)      | —        | (3 083)      | —        |
| Exposition nette                                                                   | (47 470)     | (9 082)  | (43 142)     | (8 250)  |
| Équivalent en dollars canadiens                                                    | (68 132)     | (14 098) | (58 457)     | (12 071) |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les taux de change suivants s'appliquent aux périodes et aux dates indiquées :

|                 | 2025       |                      | 2024       |                      |
|-----------------|------------|----------------------|------------|----------------------|
|                 | Taux moyen | Taux de présentation | Taux moyen | Taux de présentation |
| \$ US par \$ CA | 1,3919     | 1,4353               | 1,3485     | 1,3550               |
| EURO par \$ CA  | 1,4935     | 1,5523               | 1,4628     | 1,4632               |

Selon les expositions au change de la société indiquées ci-dessus, la variation des taux de change présentés dans le tableau précédent par suite d'un renforcement de 5 % du dollar américain et de l'euro aurait eu les incidences suivantes sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes :

|                                           | 31 mars 2025 |       | 31 mars 2024 |       |
|-------------------------------------------|--------------|-------|--------------|-------|
|                                           | \$ US        | EURO  | \$ US        | EURO  |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | (3 401)      | (705) | (2 923)      | (604) |

Un recul hypothétique de 5 % des monnaies étrangères aurait eu un effet équivalent, mais inverse, en presumant que toutes les autres variables sont demeurées constantes.

Pour gérer son risque de change, la société a recours à des contrats de change à terme et à des options. Les tableaux ci-dessous présentent le sommaire des contrats en vigueur aux 31 mars 2025 et 2024 :

| Échéance                          | Type           | Taux de change contractuel | Montant contractuel | Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2025 | Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2024 |
|-----------------------------------|----------------|----------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Contrats de change à terme</b> |                |                            |                     |                                                                |                                                                |
| De 0 à 12 mois                    | Vente en \$ US | 1,3182 – 1,3721            | 24 000 \$           | (1 821) \$                                                     | (11) \$                                                        |
| De 13 à 24 mois                   | Vente en \$ US | 1,3457 – 1,3836            | 24 000              | (848)                                                          | (8)                                                            |
|                                   |                |                            | 48 000 \$           | (2 669) \$                                                     | (19) \$                                                        |

| Échéance                                                   | Type           | Taux de change contractuel | Montant contractuel | Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2025 | Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2024 |
|------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Options</b>                                             |                |                            |                     |                                                                |                                                                |
| <b>De 0 à 12 mois</b>                                      |                |                            |                     |                                                                |                                                                |
| Contrat à terme avec ratio                                 | Vente en \$ US | 1,4100                     | De 3 750 à 4 500 \$ | (74) \$                                                        | — \$                                                           |
| Contrat à terme avec cible                                 | Vente en \$ US | 1,4800                     | De 500 à 12 000     | (25)                                                           | —                                                              |
| Contrat à terme avec clause de mémoire et de participation | Vente en \$ US | 1,4610                     | De 500 à 12 000     | (48)                                                           | —                                                              |
|                                                            |                |                            | De 500 à 12 000 \$  | (147) \$                                                       | — \$                                                           |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société détient la majeure partie de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie dans des comptes portant intérêt à des taux inférieurs à 3 %. Par conséquent, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des variations des taux d'intérêt du marché. Les équivalents de trésorerie se composent de dépôts à terme dont l'échéance initiale ne dépasse pas trois mois et sont, par conséquent, également exposés au risque de taux d'intérêt eu égard à leur juste valeur. Toutefois, le risque lié à la juste valeur n'est pas important, compte tenu de l'échéance relativement rapprochée de ces instruments.

Les facilités de crédit sont des instruments à taux d'intérêt variable qui échoient à plus d'un an. Cet instrument est exposé aux variations des taux d'intérêt futurs, lesquelles pourraient faire fluctuer les flux de trésorerie dans l'avenir. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt dans le but de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en vigueur aux 31 mars 2025 et 2024 :

| Échéance          | Monnaie | Taux d'intérêt fixe (le cas échéant) | Valeur nominale initiale | Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2025 | Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2024 |
|-------------------|---------|--------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Swaptions</b>  |         |                                      |                          |                                                                |                                                                |
| 25 octobre 2024   | CAD     | —                                    | 100 000 \$               | — \$                                                           | (44) \$                                                        |
| 25 octobre 2024   | CAD     | —                                    | 100 000                  | —                                                              | (24)                                                           |
|                   |         |                                      | 200 000                  | —                                                              | (68)                                                           |
| <b>Swaps</b>      |         |                                      |                          |                                                                |                                                                |
| 31 octobre 2028   | CAD     | 3,66 %                               | 140 000                  | (5 966)                                                        | (471)                                                          |
| 29 septembre 2028 | CAD     | 3,93 %                               | 25 000                   | (1 257)                                                        | (214)                                                          |
|                   |         |                                      | 365 000 \$               | (7 223) \$                                                     | (753) \$                                                       |

La société recourt à des swaps afin de gérer le risque de taux d'intérêt afférent à sa facilité de crédit. Au cours de l'exercice 2025, la société a dénoué un de ses swaps pour une contrepartie de 148 \$ et a conclu de nouveaux swaps de taux d'intérêt, ce qui a entraîné une baisse des taux d'intérêt fixes et une prorogation des échéances.

Puisque la société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au cours des exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, des profits liés (pertes liées) à l'évaluation à la valeur de marché de (9 267) \$ et de 1 431 \$ et ont été comptabilisés dans les charges financières (produits financiers), montant net, respectivement.

## 30. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

Poursuivre sa stratégie de croissance grâce aux acquisitions et à la croissance interne en maintenant une souplesse financière;

Procurer à ses actionnaires un rendement du capital investi approprié.

Aux fins de la gestion du capital, la société définit son capital comme étant la somme de la dette nette et du total des capitaux propres.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants totaux relatifs au capital géré sont les suivants :

|                                                                                                               | 2025       | 2024       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Contrepartie conditionnelle, y compris la partie courante                                                     | 4 997 \$   | 1 708 \$   |
| Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises, y compris la partie courante                                | 174        | 330        |
| Facilités de crédit                                                                                           | 341 365    | 338 712    |
| Dette subordonnée                                                                                             | —          | 25 579     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                                       | (13 984)   | (9 606)    |
| Dette nette compte tenu de la contrepartie conditionnelle et solde à payer sur les acquisitions d'entreprises | 332 552    | 356 723    |
| Total des capitaux propres                                                                                    | 266 834    | 248 583    |
|                                                                                                               | 599 386 \$ | 605 306 \$ |

La stratégie de financement de la société consiste à maintenir une structure souple lui permettant de réagir adéquatement à l'évolution de la conjoncture économique et à favoriser sa croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises. La société surveille sa structure du capital à l'aide du ratio dette nette/BAlIA ajusté. Se reporter à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements concernant le BAlIA.

Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la société peut modifier le montant des dividendes qu'elle verse à ses actionnaires, émettre ou rembourser des titres de créance, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités qu'elle juge appropriées dans les circonstances, et ce, sur une base trimestrielle.

### 31. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET LES PARTIES LIÉES

#### PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs sont comme suit :

|                                                           | 2025      | 2024      |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Avantages du personnel à court terme                      | 5 417 \$  | 5 658 \$  |
| Rémunération fondée sur des actions                       | 162       | 254       |
| Unités d'actions attribuées en fonction de la performance | 2 866     | 2 038     |
| Unités d'actions différées                                | 4 230     | 4 887     |
|                                                           | 12 675 \$ | 12 837 \$ |

#### PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles elles exercent une influence ou un contrôle notable. La société a traité avec des parties liées au cours de la période de présentation de l'information. Ces transactions sont évaluées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les parties liées selon les conditions normales de marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la société a comptabilisé des produits obtenus de parties liées de 7 679 \$ (8 262 \$ en 2024). La société a engagé des dépenses en lien avec des parties liées s'élevant à 2 939 \$ (1 138 \$ en 2024).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 32. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux IFRS qu'a publiés le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés le 4 juin 2025.

#### B) BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- la contrepartie conditionnelle à payer, qui est évaluée à la juste valeur chaque période de présentation de l'information conformément à l'IFRS 3;
- les placements, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 9;
- le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite évaluée à la juste valeur conformément à l'IAS 19;
- les passifs liés au régime d'unités d'actions différées, au régime d'unités attribuées en fonction de la performance, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 2;
- les options sur actions, qui sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution conformément à l'IFRS 2;
- les actifs et passifs acquis ou repris dans le cadre de regroupements d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.
- les instruments financiers dérivés sont mesurés à la juste valeur, déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie conformément à l'IFRS 9.

#### C) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

##### MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les éléments figurant dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel celle-ci exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

##### TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change qui résultent du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice sont portés en résultat net. Les écarts de conversion des actifs et passifs inscrits à la juste valeur sont présentés dans les profits ou pertes à la juste valeur. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les profits ou pertes de change sont présentés sur une base nette.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### FILIALES

Les résultats et la situation financière des établissements à l'étranger (dont aucun n'a une monnaie ayant cours dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et passifs figurant dans chaque état de la situation financière sont convertis au taux de clôture à la date de cet état;
- les produits et charges de chaque état du résultat net et du résultat global sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cela ne correspond pas à une estimation raisonnable de l'incidence cumulative des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas ces produits et ces charges sont convertis à ces dates);
- tous les écarts de change qui en découlent sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de celui-ci et sont convertis au taux de clôture.

## 33. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés et par les filiales de la société.

### A) MODE DE CONSOLIDATION

#### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le goodwill, tel qu'il est calculé par la société, correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, qui reflète notamment la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, sur le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'écart est négatif, un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### FILIALES

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. La société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés de la date de la prise du contrôle à la date de la perte du contrôle.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc. et ses filiales Pop Radio LLC, 2144286 Ontario Inc., 4445694 Canada Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Stingray Europe B.V., Transmedia Communications SA, SBA Music PTY Ltd, Stingray Music, S.A. de C.V., DJ Matic NV, Stingray Radio Inc., Calm Radio Corp. ainsi que les filiales entièrement détenues de ces entités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### PLACEMENT DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les états financiers consolidés présentent la quote-part revenant à la société des résultats de l'entreprise associée jusqu'à la date à laquelle cesse l'influence notable. Les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

### PLACEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Une coentreprise est un partenariat dans lequel la société et les autres parties qui exercent un contrôle conjoint sur le partenariat ont des droits sur l'actif net de celui-ci. La société comptabilise son placement dans une coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle la coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Par la suite, les états financiers consolidés présentent la quote-part revenant à la société des résultats de la coentreprise. Les distributions reçues d'une coentreprise réduisent la valeur comptable du placement. De plus, la société fait des appels de fonds, qui sont traités comme des ajouts au placement dans la coentreprise.

## **B) INSTRUMENTS FINANCIERS**

### ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti soit à la juste valeur, selon le modèle économique qu'elle applique pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. S'il est établi qu'un actif financier ne sera pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale reflète alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la création de l'actif financier.

#### Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont remplies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital.

La société classe actuellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Actifs financiers évalués à la juste valeur

Tous les placements en titres de capitaux propres et autres actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions permettant de les classer comme des actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les variations de celle-ci, y compris tout produit d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisées en résultat net.

Les placements de la société sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction aux termes de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle ne conserve pas le contrôle de l'actif transféré. Tout droit créé ou conservé par la société sur de tels actifs financiers décomptabilisés est inscrit comme un actif ou un passif distinct.

### Passifs financiers

La société comptabilise initialement les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la société devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Dans les cas où les passifs financiers ne sont pas ultérieurement comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables.

La société évalue la totalité des passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour ce qui est de la contrepartie conditionnelle comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net et des passifs financiers qui ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net parce que ce faisant, la pertinence des informations est accrue. L'évaluation de ces passifs doit se faire ultérieurement à la juste valeur.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### Instruments financiers dérivés

La société recourt à des instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux d'intérêt afférent à ses facilités de crédit et son risque de change sur ses transactions et elle n'utilise pas ces instruments à des fins de spéculation ou de transaction. La société n'applique pas la comptabilité de couverture et, par conséquent, les profits ou les pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché sont pris en compte dans le montant net des charges financières (produits financiers).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

La société comptabilise des provisions au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Les corrections de valeur pour pertes sur créances clients sont évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La période maximale à prendre en considération pour évaluer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle la société est exposée au risque de crédit. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées comme étant la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (soit la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à l'entité aux termes du contrat et les flux de trésorerie que la société s'attend à recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Les pertes de crédit attendues sur les créances clients et autres débiteurs sont évaluées par portefeuille en fonction de facteurs qui peuvent comprendre l'expérience passée de la société en matière de recouvrement de créances, l'augmentation des délais de paiement au sein du portefeuille ainsi que des changements de la conjoncture économique, à l'échelle nationale ou internationale, pouvant se traduire par des défauts de paiement.

La correction de valeur pour pertes relatives à des actifs est déduite de la valeur comptable brute de l'actif et est comptabilisée en résultat net.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. La reprise comptabilisée correspond alors à l'amélioration et ne peut excéder le coût amorti qui aurait été inscrit à la date de reprise de la dépréciation si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

## C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

### CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients conformément aux cinq étapes suivantes énoncées dans l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* :

- 1) Identification du contrat avec un client
- 2) Identification des obligations de prestation contenues dans le contrat
- 3) Détermination du prix de transaction correspondant à la contrepartie totale à recevoir du client
- 4) Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation prévues au contrat, selon leur juste valeur respective
- 5) Comptabilisation des produits lorsque les conditions pertinentes sont remplies pour chacune des obligations de prestation

Les produits sont évalués en fonction de la valeur de la contrepartie attendue dans un contrat conclu avec un client, puis comptabilisés lorsque le contrôle d'un produit ou d'un service a été transféré à un client.

Un actif sur contrat est pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière lorsque des produits ont été générés sans avoir été facturés. Les actifs sur contrats sont présentés dans les autres actifs courants. Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque la société a reçu une contrepartie avant que les produits ou les services n'aient été transférés à un client.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Secteur Diffusion et musique pour entreprises

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

#### **Abonnements**

La société comptabilise des produits tirés de la distribution de musique et de contenu vidéo en continu au fil du temps, car le client reçoit et consomme la musique fournie au moment où elle est diffusée. Les produits tirés des solutions sur demande, qui englobent principalement ceux tirés des services musicaux et de concerts, sont également comptabilisés au fil du temps, car le client reçoit et consomme le produit sur demande au moment où il est diffusé. La société comptabilise les passifs sur contrats lorsque les clients paient leurs frais d'abonnement d'avance.

#### **Matériel et main-d'œuvre**

Quant aux projets liés au matériel et à la main-d'œuvre, correspondant essentiellement à des accords intégrés, la société prend en compte chacun des produits et services lorsqu'ils ont été identifiés séparément et que le client peut tirer parti du produit ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles. Le montant total de la contrepartie attribuable est réparti entre chaque produit ou service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles en proportion de son prix de vente spécifique.

D'ordinaire, la société détermine les prix de vente spécifiques en fonction des prix observables pour des produits vendus séparément sans être assujettis à un contrat de service, ajustés pour tenir compte des conditions du marché et d'autres facteurs, au besoin. Lorsque les produits et services similaires ne sont pas vendus séparément, la société recourt à la méthode du coût attendu plus marge pour déterminer les prix de vente spécifiques. La société comptabilise les produits provenant de chacun des produits ou services lorsque les obligations de prestation connexes sont remplies, soit à un moment précis pour ce qui est de la vente de matériel et au fil du temps pour les services musicaux.

#### **Publicité**

La société comptabilise des produits tirés de la publicité généralement à un moment précis, lorsque la publicité est diffusée sur le réseau. La publicité rejoint les clients par les médias commerciaux, les médias en continu et les médias de diffusion. Les médias commerciaux comprennent la musique sous licence en magasin, les vidéoclips, la signalisation numérique et les informations sur les consommateurs, les médias en continu comprennent la musique et les paysages sonores sur les canaux Web et mobiles et les chaînes FAST et les médias de diffusion comprennent les concerts, les spectacles, les vidéoclips et les chaînes audio de télévision.

### Secteur Radio

Le secteur Radio exploite des stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité. Les produits publicitaires sont pris en compte à un moment précis lorsque la publicité est diffusée sur les ondes des stations de radio de la société. Les produits sont comptabilisés déduction faite des commissions des agences étant donné que ces charges sont payées directement aux agences par les annonceurs.

### D) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou de nouvelles techniques sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Les frais de développement, déduction faite des crédits d'impôt, sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés, sauf si les coûts peuvent être évalués de façon fiable, si le produit ou le procédé est faisable sur le plan technique, si des avantages économiques futurs sont probables et si la société a l'intention d'achever le développement, ou dispose de ressources suffisantes pour le faire, et de mettre en service ou de vendre l'immobilisation. Dans ce cas, les frais sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles développées en interne. Il y a lieu de se reporter à la note m), Immobilisations incorporelles.

### E) CONTRATS DE LOCATION ET PAIEMENTS

Les contrats de location simple ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la société. Les paiements versés aux termes de ces contrats sont comptabilisés en résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme une partie intégrante du total de la charge de location sur la durée du contrat de location. Les paiements éventuels au titre de la location sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

### F) PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les facilités renouvelables, la désactualisation des provisions, la variation de la juste valeur des dérivés et de la contrepartie conditionnelle, l'amortissement des coûts de financement différés, les (profits) pertes de change et les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des actifs financiers.

La société comptabilise les produits financiers et les charges financières à titre d'éléments des activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

### G) IMPÔTS

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible s'entend de l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou recouvré au titre du bénéfice imposable ou de la perte d'un exercice donné, aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs établie aux fins de la présentation de l'information financière et leur valeur fiscale.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes :

- les différences temporaires liées à la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre de transactions qui ne sont pas un regroupement d'entreprises et qui ne touchent ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale);
- les différences temporaires qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans des entreprises associées ou dans des partenariats, dans la mesure où la société est à même d'exercer un contrôle sur le moment auquel les différences temporaires se résorberont et où il est probable que ces différences ne se résorberont pas dans un avenir prévisible;
- les différences temporaires imposables qui résultent de la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés sera réalisé. Les actifs d'impôt différé sont évalués au coût à la clôture de chaque exercice, et leur valeur comptable est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé.

L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsque celles-ci se résorberont, selon les lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé se rapportent à des impôts prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### H) STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur de réalisation nette s'entend du prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué du coût de vente estimé.

### I) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif ainsi que les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la restauration des lieux, le cas échéant.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes).

Les profits et pertes à la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés au moyen de la comparaison du produit de la cession et de la valeur comptable, et sont comptabilisés en résultat net.

#### COÛTS ULTÉRIEURS

Le coût de remplacement d'une composante d'une immobilisation corporelle est reflété dans la valeur comptable de la composante s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à la composante iront à la société et s'il peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la composante remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme prévu de réalisation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité, à moins que la société ait l'assurance raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

| Immobilisations corporelles       | Période        |
|-----------------------------------|----------------|
| Bâtiments                         | De 20 à 60 ans |
| Infrastructure de radiodiffusion  | De 8 à 25 ans  |
| Mobilier, agencements et matériel | De 3 à 10 ans  |
| Matériel informatique             | De 4 à 6 ans   |
| Améliorations locatives           | Durée du bail  |

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin de manière prospective.

### J) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, EXCLUSION FAITE DES LICENCES DE DIFFUSION

Les immobilisations incorporelles acquises par la société qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

La juste valeur des ententes de non-concurrence acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée en fonction des pertes de produits actualisées estimées qui ont pu être évitées grâce à la signature de ces ententes. La juste valeur des listes de clients et des relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes. Selon cette méthode, l'actif en cause est évalué après déduction du juste rendement sur tous les autres actifs qui contribuent à créer les flux de trésorerie connexes. La juste valeur des catalogues musicaux acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les coûts estimés de création de ces catalogues musicaux. La juste valeur des marques de commerce acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les paiements de redevances futurs estimés actualisés qui ne sont pas à verser.

Les montants inscrits à l'actif au titre des immobilisations incorporelles développées en interne comprennent le coût total des biens ou services externes et des coûts de main-d'œuvre directement attribuables au développement.

### AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée.

Les immobilisations incorporelles développées en interne, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont amorties à compter de la date de commercialisation des biens et services.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

| Immobilisations incorporelles                   | Période       |
|-------------------------------------------------|---------------|
| Logiciels et applications développés en interne | De 2 à 5 ans  |
| Catalogue musical                               | De 5 à 15 ans |
| Liste de clients et relations clients           | De 3 à 15 ans |
| Marques de commerce                             | De 2 à 20 ans |
| Licences, applications Web et logiciels         | De 2 à 25 ans |
| Ententes de non-concurrence                     | De 2 à 11 ans |

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin de manière prospective.

### K) CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat à chaque composante locative et composante non locative sur la base de leur prix distinct relatif. En revanche, pour les contrats de location visant des biens dont elle est le preneur, la société a décidé de ne pas séparer les composantes non locatives et elle comptabilisera les composantes locatives et non locatives comme une seule composante de nature locative. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

#### ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût se fonde sur le montant initial de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés, déduction faite des éventuels avantages incitatifs à la location reçus.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est diminué périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur éventuelles et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis pour refléter le modèle de consommation attendu des avantages économiques futurs, qui se fonde sur le moindre de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon le mode linéaire. La durée du contrat de location tient compte de l'option de renouvellement uniquement si la société est raisonnablement certaine d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 50 ans pour les immeubles et les tours, de 10 à 99 ans pour le terrain et de 1 à 5 ans pour les véhicules.

La société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats dont la durée totale est d'au plus 12 mois et les contrats visant des actifs de faible valeur, notamment le matériel de bureau. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### OBLIGATIONS LOCATIVES

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite de tout avantage incitatif à la location à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être versées au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que les paiements au titre des pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la société de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite aux termes du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est accru pour rendre compte du cumul des intérêts et diminué pour tenir compte des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si survient une modification, un changement de la durée du contrat de location, un changement des paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans la détermination d'acheter l'actif sous-jacent.

### **L) REGROUPEMENT D'ENTREPRISES, GOODWILL ET LICENCES DE DIFFUSION**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition en fonction du montant total de la contrepartie transférée. Les coûts d'acquisition engagés sont passés en charges et inclus dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Le coût d'un regroupement d'entreprises est imputé aux actifs (immobilisations corporelles et incorporelles) nets identifiables connexes. L'excédent du coût des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs (immobilisations corporelles et incorporelles) nets identifiables connexes acquis est affecté au goodwill. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'écart est alors comptabilisé dans les états consolidés du résultat global.

Lorsque la société présente des demandes au CRTC en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une nouvelle licence de diffusion, le CRTC peut exiger de celle-ci qu'elle s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale de la licence qui vont au-delà des exigences annuelles prévues. Ces obligations sont considérées comme faisant partie des coûts afférents à la délivrance de nouvelles licences de diffusion et constatées en tant que passif au moment où la nouvelle licence de diffusion entre en exploitation. Tous les autres coûts directs afférents à la délivrance et à l'exploitation de nouvelles licences de diffusion sont également inscrits à l'actif en tant que licences de diffusion. Les contributions au titre du DCC découlant de l'acquisition d'entreprises sont considérées comme des coûts de transaction et passées en charges dans les états consolidés du résultat net.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill et les licences de diffusion sont comptabilisés au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill et les licences de diffusion ont des durées d'utilité indéfinie et ne sont pas amortis. Ils font toutefois l'objet de tests de dépréciation. Les licences de diffusion sont considérées comme des actifs à durée de vie indéterminée étant donné qu'elles sont renouvelées tous les sept ans sans qu'il soit nécessaire d'engager des coûts importants et il est peu probable que leur renouvellement soit refusé; par conséquent, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période au cours de laquelle les licences de diffusion devraient générer des entrées nettes de trésorerie pour la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### M) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles, pour déterminer si des événements particuliers ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable du goodwill et des licences de diffusion fait l'objet d'un test de dépréciation chaque exercice à la même date, ou plus fréquemment si des indications de dépréciation sont décelées.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une UGT. Le goodwill est attribué à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel un goodwill est attribué, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Les pertes de valeur sont d'abord portées en déduction de la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT, puis en déduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

### N) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, en raison d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de façon fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôts qui reflète les évaluations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

#### PASSIF ÉVENTUEL

Un passif éventuel s'entend d'une obligation possible découlant d'événements passés dont l'existence sera confirmée uniquement s'il survient un ou plusieurs événements incertains futurs échappant au contrôle de la société ou encore d'une obligation actuelle découlant d'événements passés (dont l'existence a donc été confirmée), mais qui n'a pas été comptabilisée parce qu'il est peu probable que le transfert ou l'utilisation d'un actif, que la prestation d'un service ou que toute autre forme de transfert d'un avantage économique sera nécessaire pour régler l'obligation ou parce que celle-ci ne peut être estimée de façon fiable.

### O) AVANTAGES DU PERSONNEL

#### AVANTAGES DU PERSONNEL À COURT TERME

Les avantages du personnel à court terme sont passés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer est comptabilisé si cette dernière a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Régime d'options sur actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à la direction ou à des membres clés du personnel de la société est comptabilisée à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante des capitaux propres est également comptabilisée sur la période d'acquisition de ces droits. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions de service seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

### Régimes d'unités d'actions attribuées en fonction de la performance et d'unités d'actions différées

Les unités attribuées en fonction de la performance et les unités d'actions différées qui devraient être réglées en trésorerie sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie, et la charge de rémunération est incluse dans les créditeurs et charges à payer. La charge de rémunération est initialement évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et est comptabilisée en résultat net sur l'exercice d'acquisition. Le passif fait l'objet d'une réévaluation selon la juste valeur des actions de la société chaque date de clôture. Les réévaluations effectuées au cours de l'exercice d'acquisition sont comptabilisées immédiatement en résultat net si elles se rapportent à des services passés et sont amorties sur l'exercice résiduel d'acquisition si elles se rapportent à des services futurs. La charge de rémunération cumulée qui sera ultimement comptabilisée correspond à la juste valeur des actions de la société à la date de règlement.

### Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Les cotisations de la société, qui sont utilisées pour acheter des actions sur le marché libre pour le compte des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante du surplus d'apport est aussi comptabilisée. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions d'acquisition seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions d'acquisition à la date d'acquisition des droits.

Les actions à l'égard desquelles les droits ne sont pas acquis qui sont détenues en fiducie pour le compte des employés sont des actions propres et sont donc déduites des capitaux propres lorsque les droits connexes sont acquis.

## **PRESTATIONS DE RETRAITE**

La société offre un régime de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies. Elle n'offre aucun avantage complémentaire de retraite non lié aux régimes de retraite aux employés.

### Régime de retraite à cotisations définies

La société verse des cotisations égales à celles des employés aux termes du régime de retraite à cotisations définies. Aux termes de ce régime, les cotisations sont versées à une entité distincte et la société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des sommes supplémentaires. La partie de la société est comptabilisée à titre de charge de rémunération à mesure que les cotisations sont versées, ce qui coïncide avec les périodes au cours desquelles les services sont rendus par les employés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des prestations aux termes des régimes à prestations définies est établi sur une base annuelle par des actuaires indépendants, séparément pour chaque régime, selon la méthode des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels des deux régimes à prestations définies sont constatés immédiatement et intégralement dans la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres éléments du résultat global. Les gains et pertes actuariels ne sont pas reclassés dans les états consolidés du résultat global au cours de périodes subséquentes.

Le coût des services passés est comptabilisé dans le résultat net à la plus rapprochée des dates suivantes : i) la date de la modification ou de la compression du régime, et ii) la date à laquelle la société comptabilise des coûts liés à la restructuration.

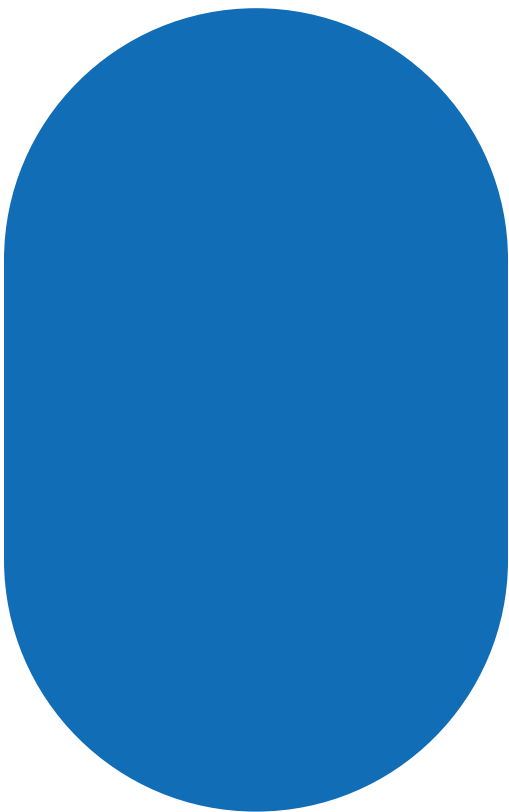
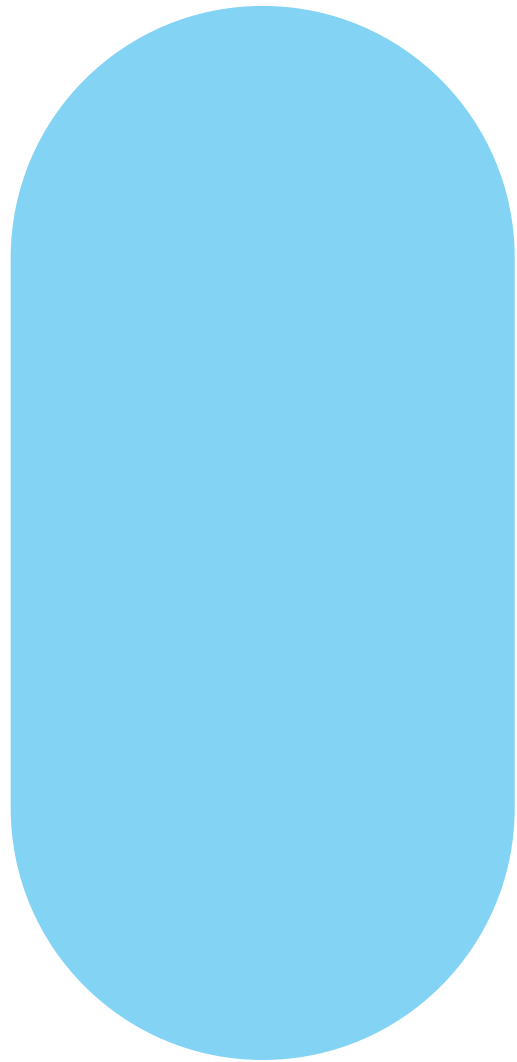
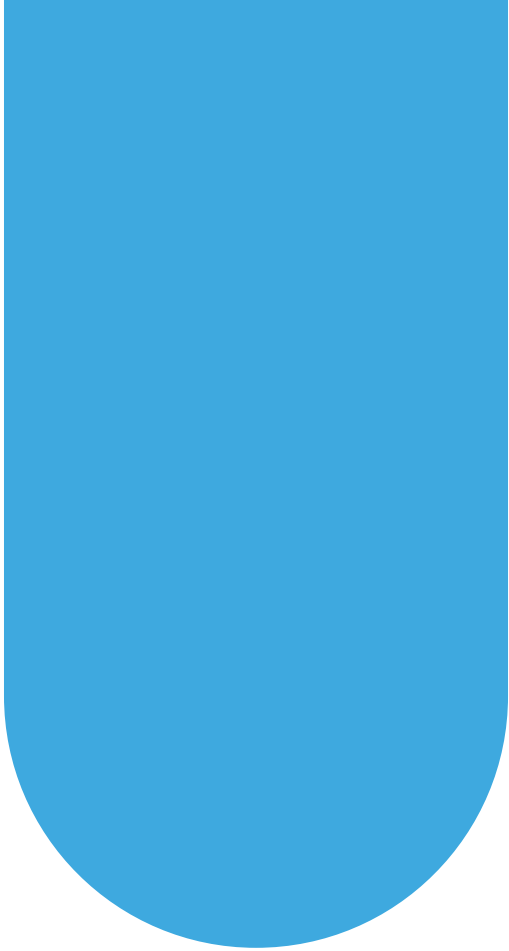
Le taux d'actualisation est appliqué au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations définies pour déterminer les charges nettes (produits nets) d'intérêts. La société comptabilise les changements suivants dans l'obligation au titre des prestations définies au poste « Charges d'exploitation » dans les états consolidés du résultat net : i) les coûts des services, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les profits et les pertes sur les compressions ou les règlements, et ii) les charges nettes (produits nets) d'intérêts.

La valeur de tout actif au titre des prestations définies est limitée à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements au régime ou de compressions de cotisations futures au régime.

## 34. NOUVELLES NORMES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

### IFRS 18 - États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 - *États financiers : Présentation et informations à fournir*. Cette norme remplacera l'IAS 1 - *Présentation des états financiers*. L'adoption d'IFRS 18 devrait principalement avoir une incidence sur la présentation de l'état consolidé du résultat global de Stingray, notamment par l'introduction de nouveaux sous-totaux obligatoires tels que le « bénéfice ou la perte d'exploitation ». De plus, la norme apportera des directives plus prescriptives sur le regroupement et la ventilation des informations et exigera des informations améliorées dans une seule note pour toutes les mesures de performance définies par la direction (MPD) utilisées. La société évalue actuellement les incidences détaillées de ces changements, qui visent à améliorer la transparence et la comparabilité de l'information financière. La société a l'intention d'adopter ces modifications dans ses états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2028.



**stingray.com**

